

ANNEXE 9 - Note non technique



1 rue des Energies-nouvelles
80460 OUST-MAREST
Tél. : 03 22 61 10 80
Fax : 03 22 60 52 95
www.energieteam.fr
communication@energieteam.fr

Dossier de demande d'autorisation environnementale unique
Note non technique

Projet de parc éolien

COMMUNES DE Meharicourt et Rouvroy-en-Santerre (80)

Ferme Éolienne du Bois Madame
233 rue du Faubourg Saint-Martin
75010 PARIS

Table des matières

I.	Présentation du projet	4
	1. Initiateurs	4
	2. Caractérisation de la zone d'implantation du projet	4
	3. Description	4
	4. Historique	4
II.	Localisation du projet	5
III.	Distance aux habitations	6
IV.	Choix du site	7
V.	Synthèse des enjeux sur le milieu naturel	8
VI.	Synthèse des contraintes	9
VII.	Choix de la variante	10
VIII.	Synthèse des impacts sur le milieu naturel	12
IX.	Synthèse de l'analyse des impacts paysagers	16
X.	Estimation du coût des mesures réductrices, compensatoires et complémentaires	18

I. Présentation du projet

1. Initiateurs

Le projet éolien de Bois Madame II a été développé par Energieteam. Le projet prévoit l'implantation de 2 éoliennes en extension de 4 éoliennes accordées.

L'exploitant des éoliennes est la Ferme éolienne de Bois Madame. Il s'agit d'une société dite « société-projet » dédiée exclusivement à la construction et à l'exploitation de parcs éoliens qui a été constituée par la société FEAG qui détient le capital et les droits de vote à 100% de cette société.

2. Caractérisation de la zone d'implantation du projet

La zone d'implantation du projet (ZIP) est située dans les départements de la Somme (80). La zone d'implantation du projet se localise sur les territoires communaux de Méhari-court et Rouvroy-en-Santerre.

3. Description

Le projet prévoit l'exploitation d'un parc éolien de 2 éoliennes de marque Nordex N131, Vestas V136 ou Enercon E126 en extension de 4 éoliennes accordées. Le parc globale aura une puissance de totale maximale de 18,0 à 25,2 MW.

Caractéristiques principales			
Type	N131	V136	E126
Puissance installée totale	6 MW	6.9 MW	8.4 MW
Puissance unitaire	3 MW	3.45 MW	4.2 MW
Hauteur au centre du moyeu	99 m	97 m	99 m
Diamètre du rotor	131 m	136 m	127 m
Hauteur maximale en bout de pale	165 m		162.5 m
Énergie primaire	Énergie cinétique du vent		
Technique de production	Éolienne tripale à mât tubulaire		
Type de régulation	Système pitch		
Génératrice	Multiplicateur		Entraînement direct
Capacité de production annuelle (P90)	17.25 GWh		
Hypothèse de raccordement	Poste source d'Hypercourt.		

4. Historique

Début 2013

Identification d'un projet possible sur les communes de Maucourt, Fouquescourt, Méhari-court, Rouvroy-en-Santerre et Vrély par Energieteam. Première prise de contact avec les propriétaires et exploitants pour déterminer la faisabilité du projet.

• Janvier 2014

Début des études environnementales sur site.

• Septembre 2014

Délibération de Méhari-court en faveur d'un projet éolien avec une distance de recul minimum de 900 m aux habitations. Commande du dossier d'autorisation unique.

• Janvier 2015

Délibération de la commune de Rouvroy-en-Santerre en faveur d'un projet mené par Energieteam.

• Avril 2015

Dépôt du premier dossier de demande d'autorisation d'exploiter.

• Décembre 2016

CDNPS, refus du projet par la commission

• 2017

Négociation pour un projet réduit à 6 éoliennes orienté Nord-ouest/ Sud-Est

• Octobre 2017

Autorisation de 4 éoliennes

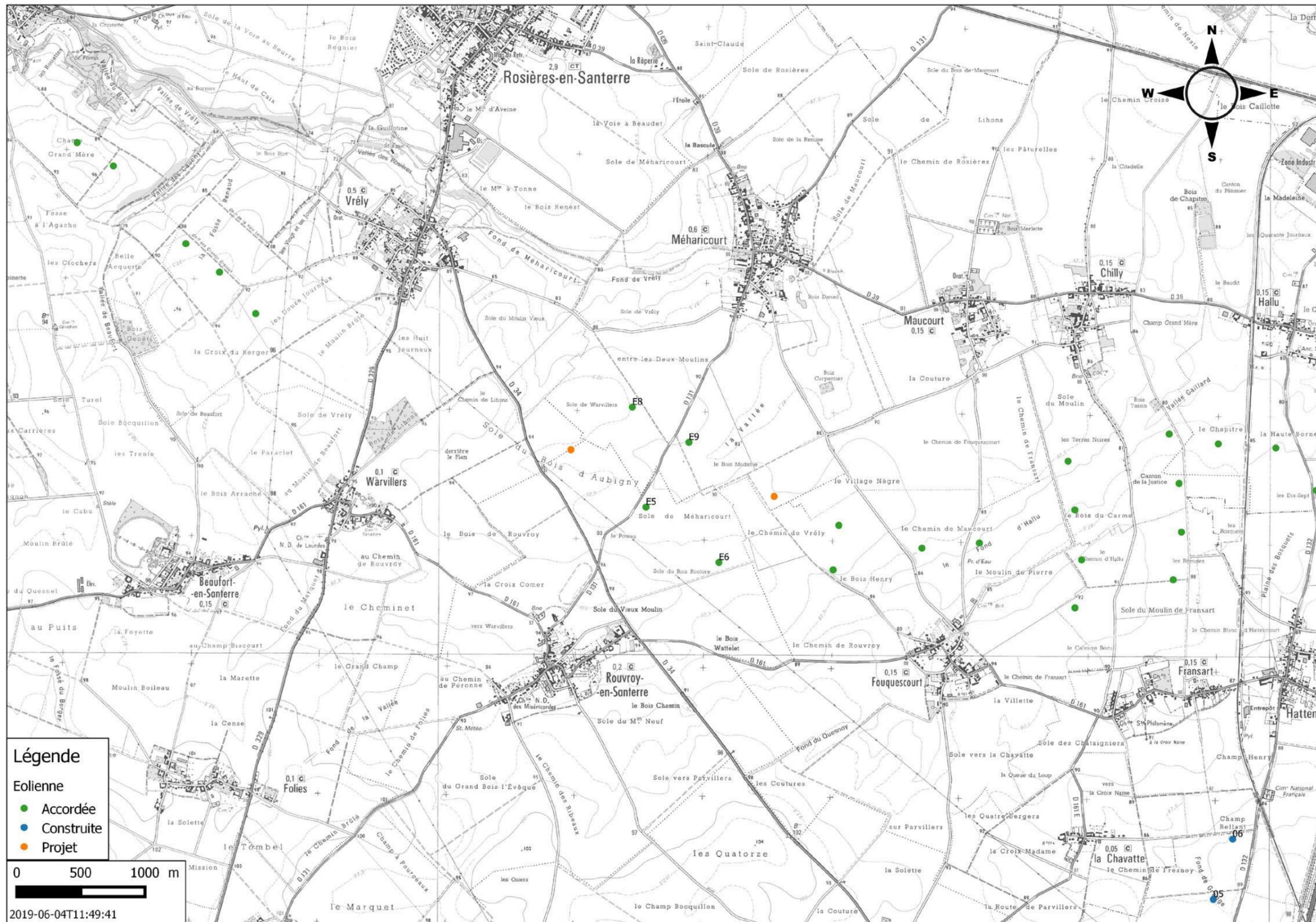
• Mars 2018

Dépôt du dossier de modification des 4 éoliennes

• Juin 2019

Dépôt du dossier de demande d'autorisation pour les 2 éoliennes de Bois Madame II.

II. Localisation du projet



III. Distance aux habitations

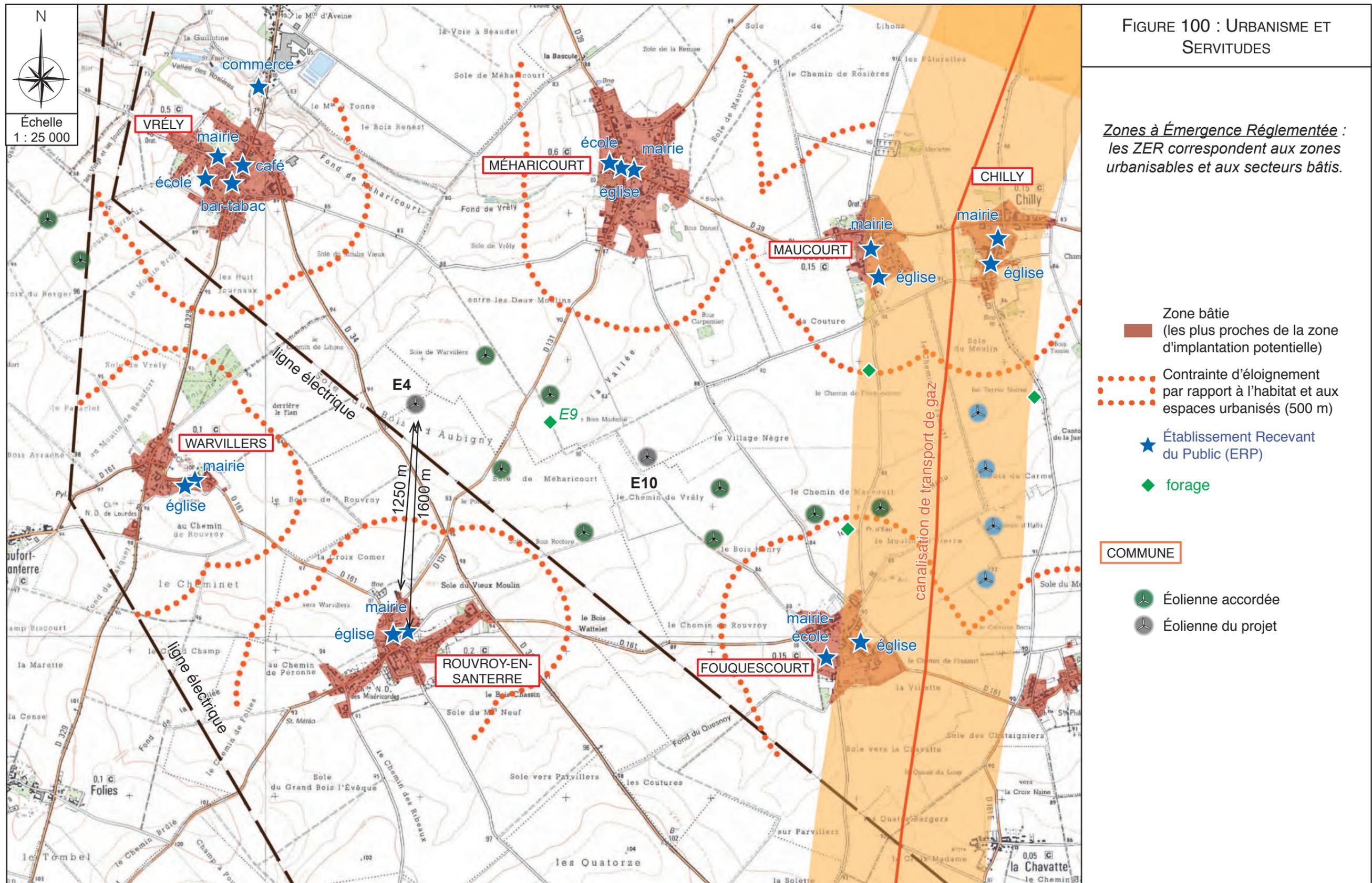


FIGURE 100 : URBANISME ET SERVITUDES

Zones à Émergence Réglementée : les ZER correspondent aux zones urbanisables et aux secteurs bâtis.

- Zone bâtie (les plus proches de la zone d'implantation potentielle)
- Contrainte d'éloignement par rapport à l'habitat et aux espaces urbanisés (500 m)
- ★ Établissement Recevant du Public (ERP)
- ◆ forage
- COMMUNE
- ⊙ Éolienne accordée
- ⊙ Éolienne du projet

IV. Choix du site

EnergieTeam a fait le choix stratégique de s'implanter à Oust-Marest, au coeur de la façade maritime du quart Nord-Ouest français. Son objectif est de développer l'éolien, principalement en Picardie où les conditions de vent sont particulièrement favorables.

EnergieTeam a retenu le plateau du projet pour :

- ses caractéristiques physiques (topographie, potentiel éolien, dimensions,...),
- les servitudes et les sensibilités connues (patrimoine, environnement, transports, télécommunications...),
- la volonté des élus concernés de soutenir un projet éolien et d'informer les habitants.

Le site du projet du Bois Madame a aussi été retenu suite à un recoupement des différents documents de planification éolien existants, en particulier le Schéma Régional Éolien (SRE) du SRCAE.

Dans ce schéma, le site d'implantation est ainsi dans sa totalité en secteur favorable à l'éolien, sans condition (Figure 122).

Le projet s'inscrit par ailleurs dans le pôle de densification n°1 du Santerre.

Les études de faisabilité effectuées suite à ce pré-inventaire ont ensuite confirmé l'intérêt du site du point de vue de l'exploitation de l'énergie mécanique du vent.

Les études environnementales spécifiques réalisées pour le projet ont confirmé le caractère propice de la zone d'implantation et ont montré qu'aucune contrainte environnementale majeure ne s'opposait au projet.

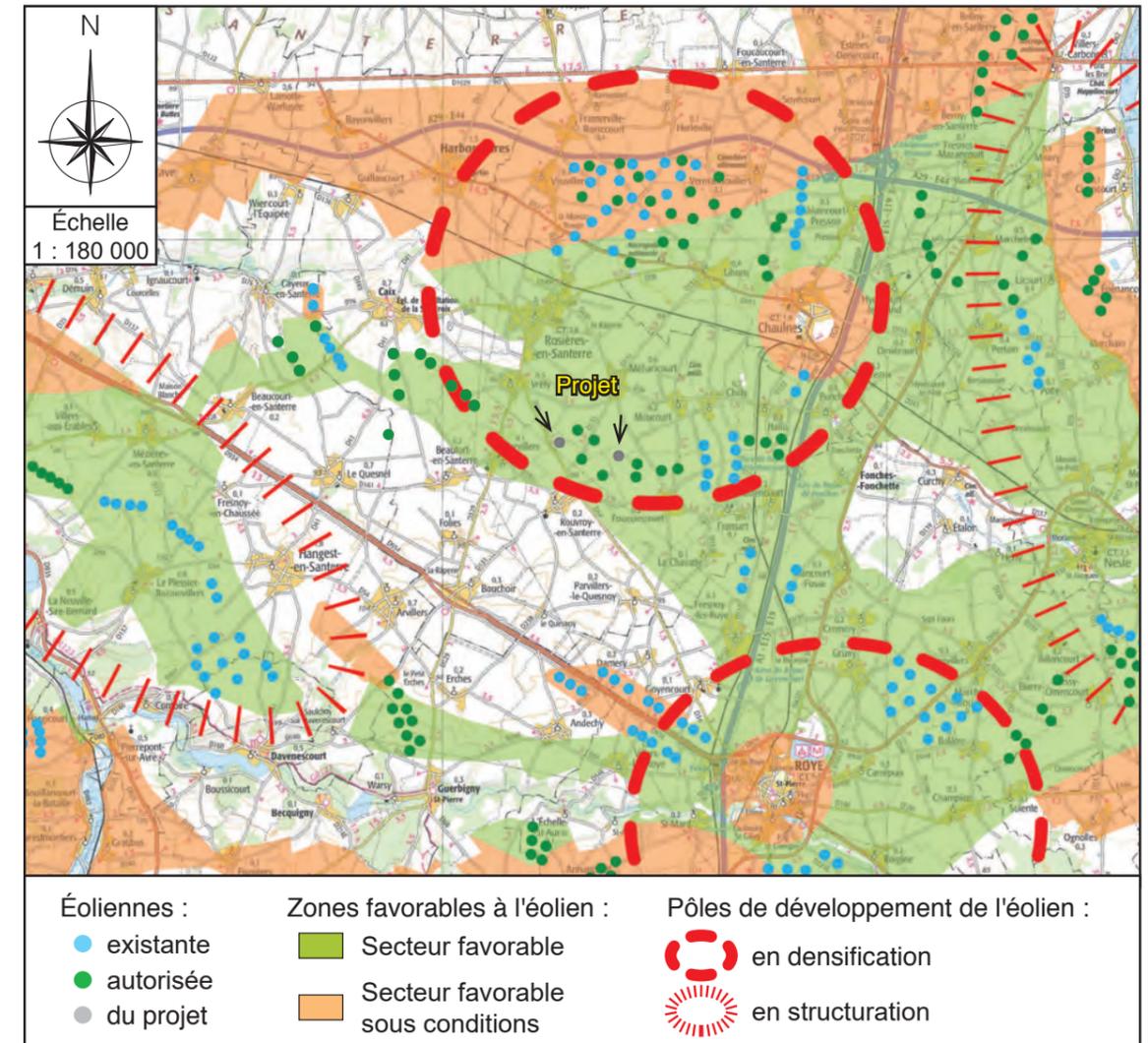
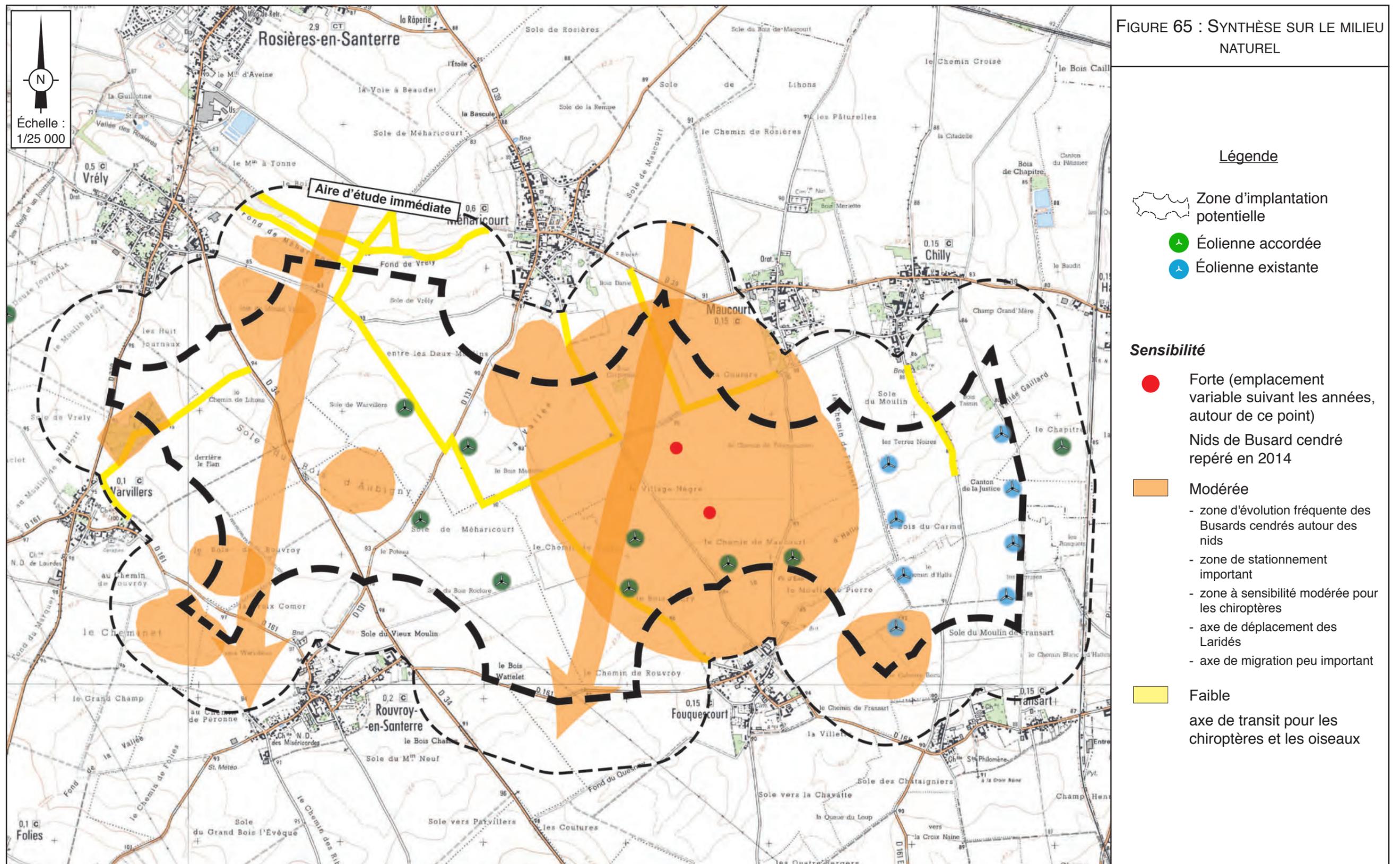
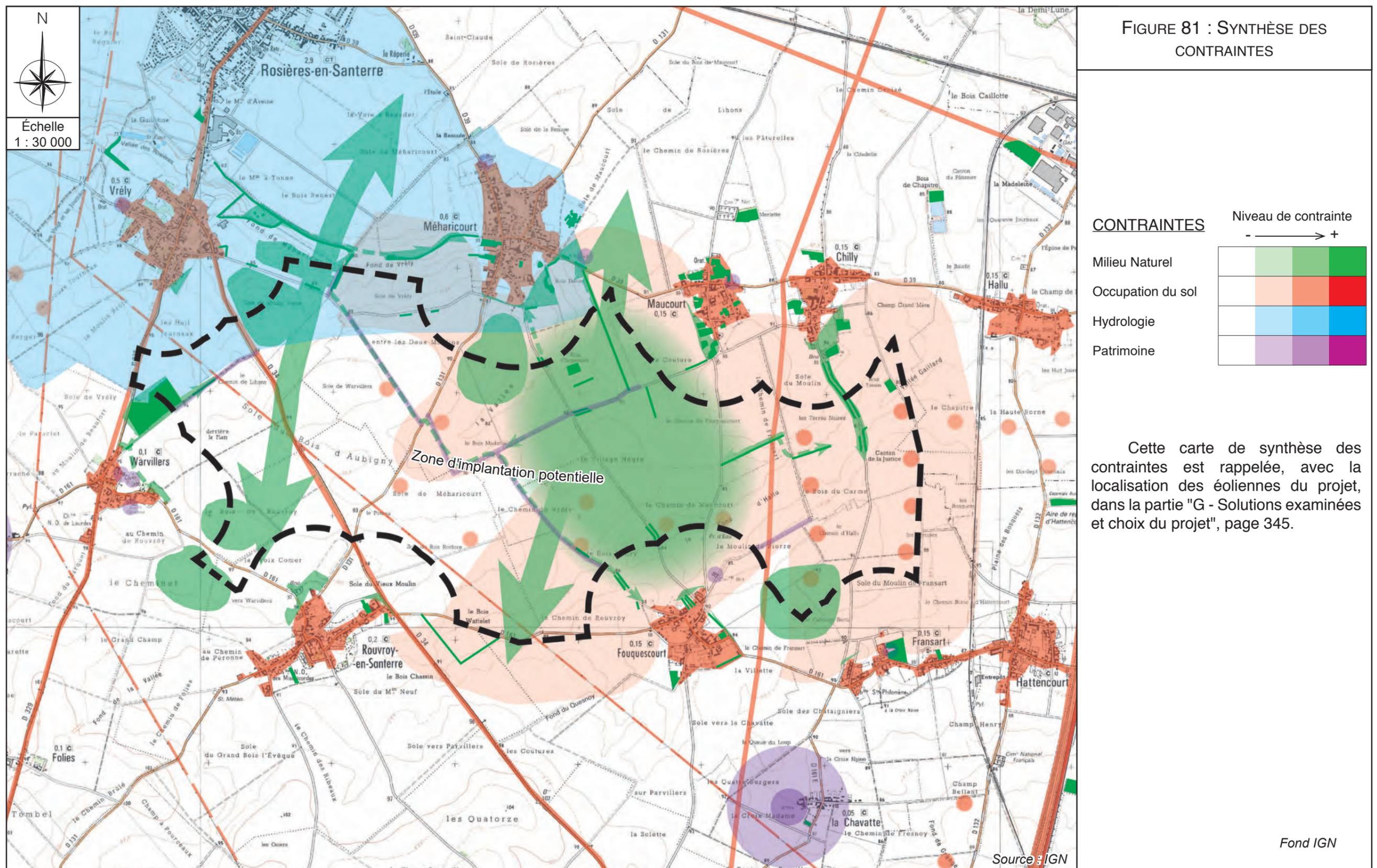


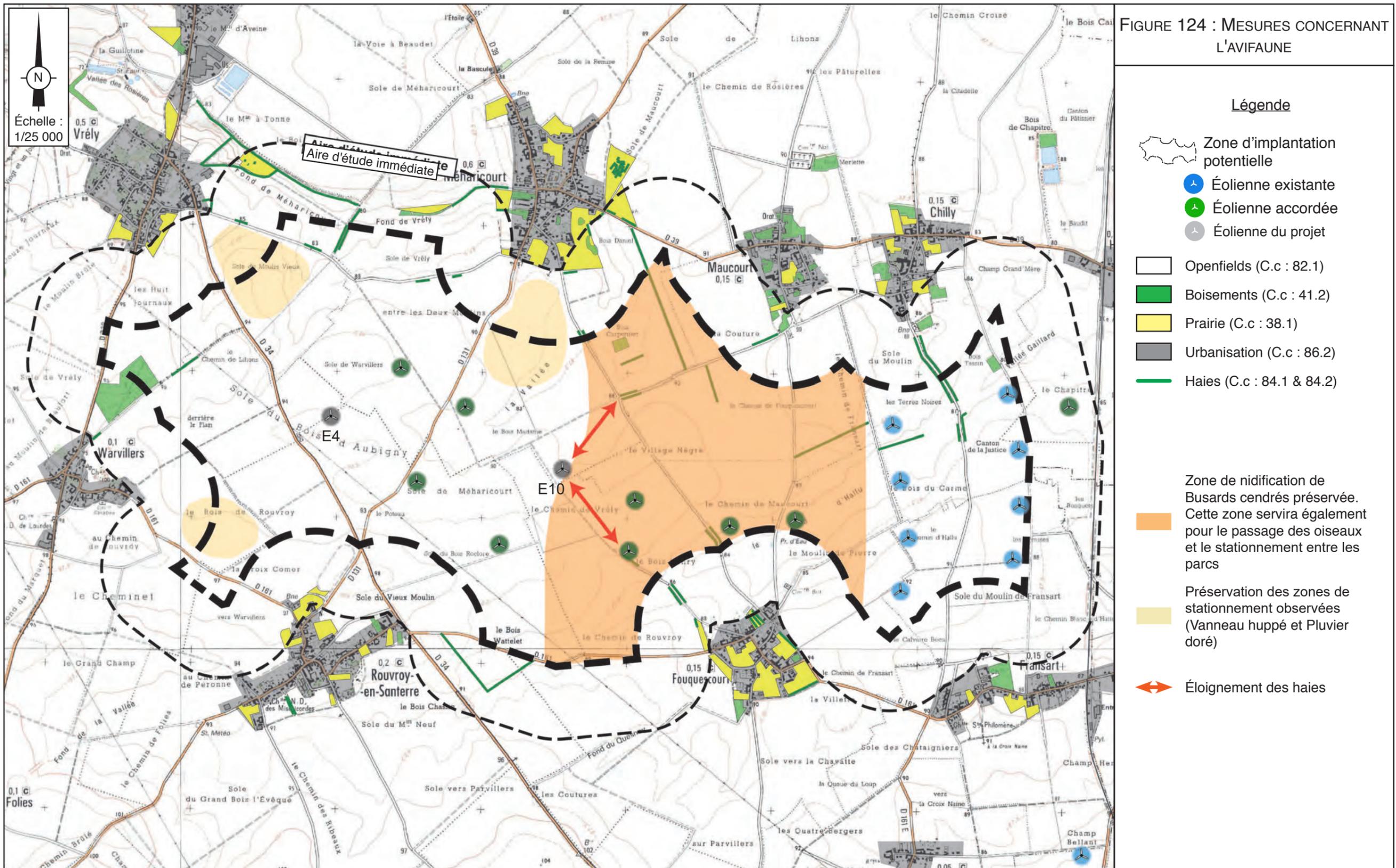
Figure 122 : Secteurs favorables à l'éolien, d'après le Schéma Régional Éolien de Picardie

V. Synthèse des enjeux sur le milieu naturel



VI. Synthèse des contraintes





VIII. Synthèse des impacts sur le milieu naturel

Le tableau suivant synthétise pour chaque espèce les risques d'impacts du projet sur l'avifaune.

Nom français	Nom latin	Collisions		Perte d'habitat		Dérangement en phase travaux*		Dérangement en phase d'exploitation		Migration	
		4	10	4	10	4	10	4	10	4	10
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>										
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>										
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>										
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>										
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>										
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>										
Bruant proyer	<i>Miliaria calandra</i>										
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>										
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>										
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>										
Busard sp	<i>Circus sp</i>										
Buse pattue	<i>Buteo lagopus</i>										
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>										
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>										
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>										
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>										
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>										
Corneille noire	<i>Corvus corone corone</i>										
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>										
Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>										
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>										
Faisan de colchide	<i>Phasianus colchicus</i>										
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>										
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>										
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>										
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>										
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>										
Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>										
Goéland brun	<i>Larus fuscus</i>										
Goéland sp	<i>Larus sp</i>										
Grand cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>										
Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>										
Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i>										
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>										
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>										
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>										
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>										
Martinet noir	<i>Apus apus</i>										
Merle noir	<i>Turdus merula</i>										
Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>										
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>										
Mouette rieuse	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>										
Perdrix grise	<i>Perdix perdix</i>										
Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>										
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>										
Pic vert	<i>Picus viridis</i>										
Pigeon biset	<i>Columba livia</i>										
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>										
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>										
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>										
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>										
Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>										
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>										
Rougegorge familier	<i>Eriothacus rubecula</i>										
Tadorne de Belon	<i>Tadorna tadorna</i>										
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>										
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>										
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>										

* : Les risques d'impacts concernant certaines espèces liés au dérangement ne sont valables que si les travaux ont lieu pendant la période de nidification. Si certaines mesures sont prises, le risque est évité (voir chapitre H3.1.2 - Mesures d'évitement et réductrices concernant l'avifaune).

Légende : Risque d'impact Négligeable Faible Modéré Fort

Le tableau ci-contre synthétise plus globalement les risques d'impacts du projet sur l'avifaune.

Thème	Synthèse par thème	Risque d'impact
Collisions	Ce risque de collision dépend fortement des espèces concernées. Les rapaces et les Laridés recensés sur le site font partis des espèces présentant le plus de risques de collision du fait de leurs attitudes de vol (utilisation des courants ascendants...).	Impact faible
Perte d'habitats	L'emprise du projet est réduite et la perte d'habitats pour l'avifaune est faible, elle concerne les oiseaux nicheurs, mais également les hivernants comme le Vanneau et le Pluvier.	Impact faible
Dérangement	Toutes les espèces nicheuses dans les openfields peuvent être impactées par la construction des éoliennes. L'impact peut être très fort concernant le Busard cendré, qui est particulièrement touché par le dérangement humain (en cas de nidification à proximité de la zone de travaux). La réalisation du chantier en cette période est donc fortement déconseillée afin de limiter les impacts.	Impact négligeable <i>si les travaux sont réalisés hors des périodes de nidification</i>
Migration	Le projet ne se situe pas sur un axe migratoire notable. Néanmoins toutes les espèces observées en migration peuvent être impactées néanmoins faiblement.	Impact faible

L'impact du projet est globalement faible, mais il diffère en fonction de l'espèce concernée. Des mesures spécifiques pour les espèces sensibles seront donc proposées.

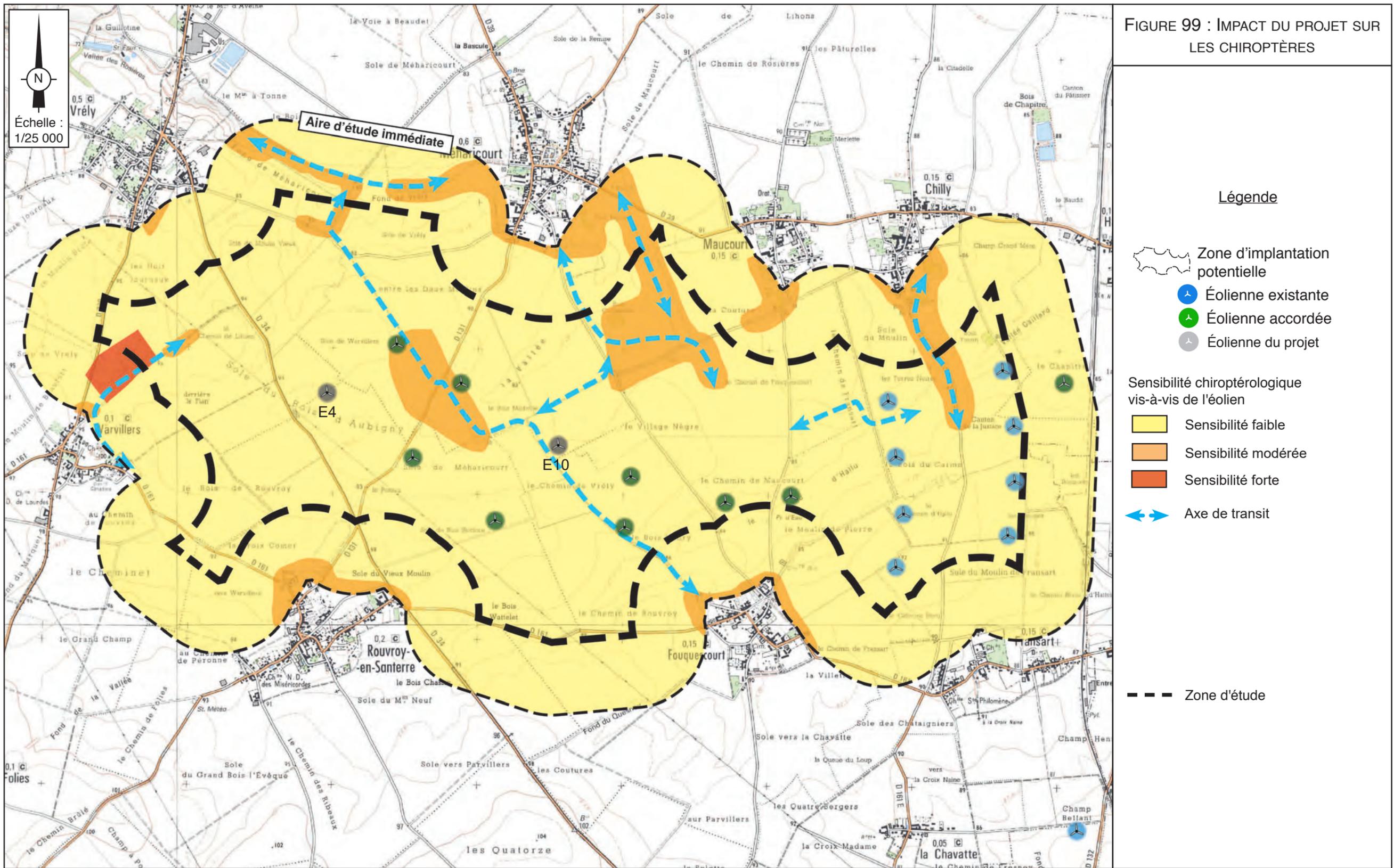


FIGURE 99 : IMPACT DU PROJET SUR LES CHIROPTÈRES

Le tableau ci-dessous synthétise pour chaque risque les impacts du projet :

Risque d'impact par espèce						
Espèces contactées sur la zone d'implantation potentielle et ses abords	Collision		Perte d'habitat		Migration	
	E4	E10	E4	E10	E4	E10
Pipistrelle commune (<i>Pipistrellus pipistrellus</i>)						
Murin à moustaches (<i>Myotis mystacinus</i>)						

Légende : Risque d'impact

- Risque négligeable
- Risque faible
- Risque modéré
- Risque fort

Justification :

- Risque de collision : Nous considérons ce risque faible pour la Pipistrelle commune vis-à-vis de toutes les éoliennes, car même si l'activité observée est faible c'est une espèce à risque.
- Pour le Murin à moustaches, il existe un risque très faible pour l'éolienne E10, située en bordure d'un chemin enherbé qui semble être emprunté par l'espèce (à très faible intensité néanmoins).

Le tableau ci-dessous synthétise plus globalement le risque d'impact du projet sur les chiroptères.

Thèmes	Synthèse par thème	Risque d'impact
Collisions	Le risque de collisions correspond à l'activité chiroptérologique observé dans les openfields, c'est à dire faible.	Impact négligeable à faible
Perte d'habitat (Terrains de chasse)	Aucun défrichement n'est prévu	Impact négligeable
Migration	Aucun indice migratoire n'a été observé	Impact négligeable

IX. Synthèse de l'analyse des impacts paysagers

La carte en Figure 103 indique si le projet est visible ou non depuis les principaux sites et monuments des alentours. Cette carte indique aussi la covisibilité éventuelle entre les sites et le projet.

Les zones visuelles d'influence y sont également reportées.

La covisibilité correspond à toute vision simultanée, c'est-à-dire dans un même angle de vue, du parc éolien avec un site identifié, et ceci depuis un axe ou un point de perception privilégié.

L'ensemble des monuments situés dans les zones d'influence visuelle faible à forte sont étudiés dans cette partie spécifique.

Plusieurs vues précédentes ont déjà permis d'aborder ces visibilités ou covisibilités :

- Les vues n°1, 3, 7, 10 et 12 notamment montrent que l'église inscrite de Beaufort-en-Santerre n'est pas visible depuis les points de vue situés entre le Nord-Est et le Sud-Est du projet, c'est-à-dire de l'autre côté du projet par rapport à l'édifice.
- Les vues n°44 et 60 montrent que l'église ne dépasse pas la hauteur des boisements qui la précèdent depuis la route Amiens-Roye (RD 934) et depuis son accès Ouest.
- Les vues n°20 et 21 montrent que, dans l'axe du projet depuis le Nord-Ouest, le blockhaus de la Chavatte n'est pas visible en arrière-plan.
- La vue n°28 montre que l'église inscrite de Moreuil n'est longtemps pas visible lorsque l'on se dirige vers le Nord depuis Montdidier.
- La vue n°33 a montré que le projet n'est pas visible depuis le site de Lassigny,
- La vue n°34 montre que le projet est peu visible depuis les abords du domaine de Tilloloy, situé en zone de perception paysagère globale faible à nulle.
- Les vues n°35 à 37 qui montrent que l'église de Guerbigny est peu visible depuis le Sud indiquent aussi que le projet n'apparaît jamais en arrière-plan.
- Les vues n°38 et 39 montrent que depuis les abords de Montdidier (et ses 3 monuments

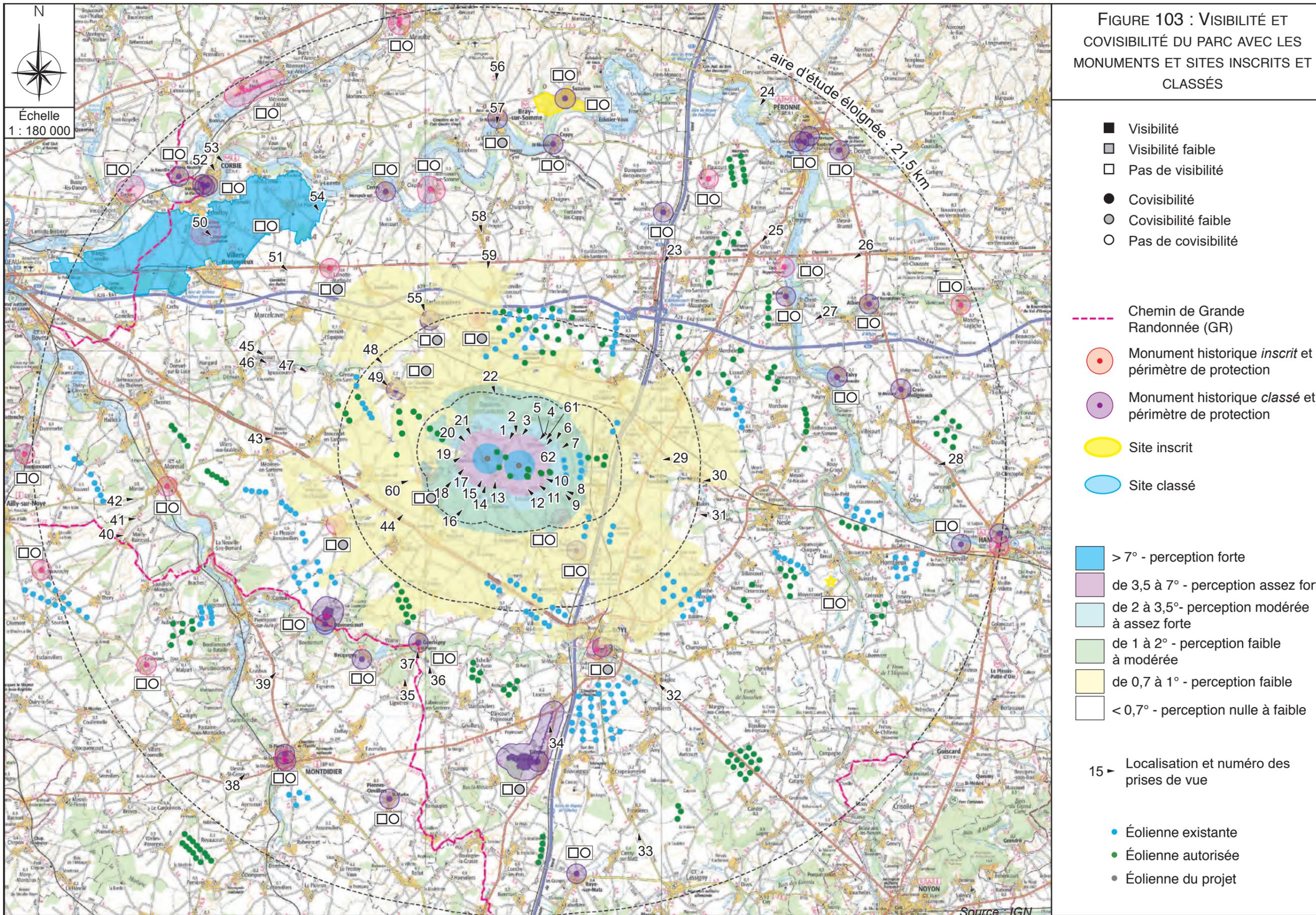
historiques visibles de loin), le projet n'est pas visible.

- Les vues n°40 à 42 montrent que le projet n'est pas visible depuis les axes principaux du Sud-Ouest de Moreuil. La vue n°42 en particulier, qui montre une des éoliennes acceptées du parc Avre Luce Moreuil en arrière-plan de l'église inscrite, montre aussi que les éoliennes du projet n'apparaîtront pas.
- Le point de vue n°48 permet d'apercevoir à la fois l'église classée de Caix et des éoliennes du projet. L'une et les autres n'apparaissent toutefois que partiellement, et dans des directions différentes. La vue n°49 montre en revanche que, du fond de la vallée à Caix, le projet n'est pas visible.
- La vue n°50 montre que, depuis la tour du mémorial Australien de Villers-Bretonneux (en zone de perception paysagère globale faible à nulle du projet), les éoliennes du projet pourront être aperçues au loin, tout comme les nombreux autres parcs éoliens du secteur. La vue n°54 montre que, comme les autres parcs éoliens éloignés, les 2 éoliennes du projet seront visibles à l'horizon depuis le mémorial australien du Hamel, à l'Est du site classé de Villers-Bretonneux.
- D'après la vue n°51, l'église inscrite de Lamotte-Warfusée, dont la flèche est visible de loin, pourra être visible en même temps que les autres parcs éoliens du secteur, dont le projet.
- Les vues n°52 et 53 ne mettent pas en évidence de covisibilité entre les éoliennes du projet et les monuments historiques de Corbie.
- La vue n°55 montre que, de l'entrée Nord d'Harbonnières, l'église classée est entrevue tandis que les éoliennes du projet sont masquées par le bâti. Il n'est toutefois pas exclu qu'avec un peu plus de recul, les 2 éoliennes du projet (tout comme des éoliennes acceptées du Bois Madame) et l'édifice soient parfois visibles dans le même angle de vue.
- Les vues n°58 et 59 montrent une légère visibilité conjointe du projet avec l'église classée de Bray-sur-Somme. Les éoliennes du projet viennent néanmoins en arrière-plan et dans un angle de vue plus restreint que les éoliennes de Haute Picardie. En outre, le monument se situe dans la zone de perception paysagère globale faible à nulle du parc éolien.

Signalons, concernant la croix de pierre de Fresnoy-les-Roye, "en grande partie détruite au cours de la première guerre mondiale", qu'elle ne subsiste que par son socle qui n'est pas suffisamment haut pour être visible de loin.

Notons aussi que les visibilités et covisibilités sont analysées en fonction de l'état actuel du paysage, dans des conditions ordinaires de promenade ou de visite des monuments et sites. Ainsi, il est toujours possible qu'une étroite fenêtre de visibilité ou de covisibilité, correspondant à une vue très ponctuelle et particulière, ait pu nous échapper.

Rappelons (Figure 103) par ailleurs que, outre les monuments inscrits ou classés, on trouve aussi dans le périmètre d'étude éloigné les sites inscrits de Suzanne et de Moyencourt, le site classé étendu de Villers-Bretonneux. Les vues n°56 et 57 sont approchantes de la perception du projet depuis le site de Suzanne. Le site inscrit du "Saule" de Moyencourt, s'il conserve un intérêt



X. Estimation du coût des mesures réductrices, compensatoires et complémentaires

Les principales mesures d'évitement, réductrices, compensatoires et complémentaires ou d'accompagnement sont reprises sur la carte en Figure 128.

Le tableau récapitule quant à lui l'ensemble des mesures. Les mesures représentant un surcoût par rapport à un aménagement classique font l'objet d'un chiffrage.

Il est toutefois difficile, voire impossible, de faire un estimatif de toutes les mesures du fait que certaines ont été prises très en amont (zones évitées, conception de base des machines...) et ont été intégrées au projet ou encore parce que les coûts de certaines mesures sont encore inconnus (recherches archéologiques ou résolution des éventuelles perturbations hertziennes, par exemple).

Synthèse des enjeux du site	Synthèse des effets potentiels du projet sans mesure	Mesures								
		ÉVITEMENT - RÉDUCTION				COMPENSATION - ACCOMPAGNEMENT			Évaluation des impacts résiduels	Coût estimé des mesures (€)
		Mesure d'évitement	Mesure de réduction	Modalités de réalisation des mesures d'évitement et de réduction	Évaluation des impacts résiduels	Mesure de compensation	Mesure d'accompagnement et de suivi	Modalités de réalisation des mesures de compensation, d'accompagnement et de suivi		
Enjeux hydrauliques modérés	Création de surfaces imperméabilisées susceptible de générer des ruissellements supplémentaires	Implantations éloignées des axes de ruissellement Implantation en dehors des périmètres de protection des captages	Réduction au maximum des surfaces des plates-formes et des linéaires des chemins créés	-	Négligeable	-	-	-	Négligeable	-
Plusieurs sites d'intérêt écologique (sites Natura 2000, ZNIEFF) dans l'aire d'étude éloignée.	Emprise au sol : destruction potentielle de milieux Rotors susceptibles d'interférer avec la faune volante En phase travaux : dérangement temporaire	S'éloigner des sites concernés	-	-	Négligeable	-	-	-	Négligeable	-
Intérêt écologique des espaces cultivés (plutôt faible)	Prélèvement d'emprise	Implantation en secteur cultivé, à moindre enjeu écologique	Réduction au maximum des surfaces des plates-formes et des linéaires des chemins créés	-	Faible	-	-	-	Faible	-

Synthèse des enjeux du site	Synthèse des effets potentiels du projet sans mesure	Mesures									
		ÉVITEMENT - RÉDUCTION				COMPENSATION - ACCOMPAGNEMENT				Évaluation des impacts résiduels	Coût estimé des mesures (€)
		Mesure d'évitement	Mesure de réduction	Modalités de réalisation des mesures d'évitement et de réduction	Évaluation des impacts résiduels	Mesure de compensation	Mesure d'accompagnement et de suivi	Modalités de réalisation des mesures de compensation, d'accompagnement et de suivi			
Site susceptible d'être fréquenté par la faune volante.	Machines de grande taille : susceptibles d'interférer avec les voies de migration, Gêne potentielle pour les déplacements, Risque de collision	Implantation des éoliennes en dehors des axes majeurs de migration	Espacer suffisamment les éoliennes de manière à permettre d'éventuels passages au sein du parc S'implanter en densification de 4 éoliennes acceptées	-	Faible	-	-	-	-	Faible	-
Plusieurs espèces patrimoniales probablement nicheuses sur ou à proximité du site.	Effarouchement ou dérangement potentiel lors des travaux	Les travaux débuteront en dehors de la période de nidification potentielle de l'espèce (avril à juillet)	Mesure de précaution : localisation préliminaire des sites de reproduction si la période de chantier démarre après le début de la reproduction. Maintien hors végétation des plates-formes et chemins	-	Faibles	-	Suivi ornithologique, Sauvegarde des nichées de busards (3 ans mini)	-	-	Faible	<u>suivis</u> : voir plus bas <u>sauvegarde des nichées de busards</u> : 5000

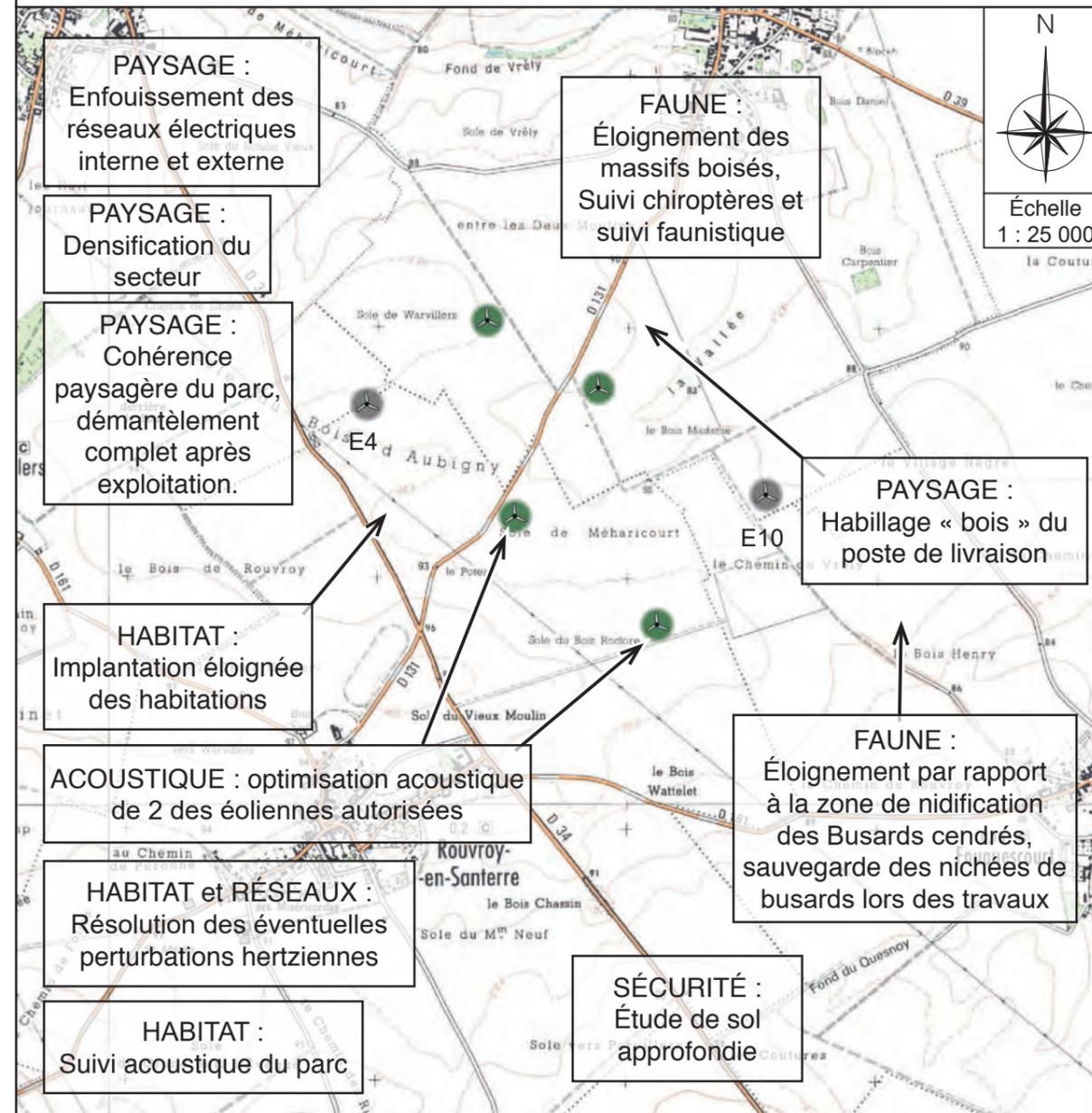
Synthèse des enjeux du site	Synthèse des effets potentiels du projet sans mesure	Mesures								
		ÉVITEMENT - RÉDUCTION				COMPENSATION - ACCOMPAGNEMENT			Évaluation des impacts résiduels	Coût estimé des mesures (€)
		Mesure d'évitement	Mesure de réduction	Modalités de réalisation des mesures d'évitement et de réduction	Évaluation des impacts résiduels	Mesure de compensation	Mesure d'accompagnement et de suivi	Modalités de réalisation des mesures de compensation, d'accompagnement et de suivi		
Fréquentation du site et ses abords par des chiroptères	<p>Risque de collision d'individus avec les pales en mouvement dans les secteurs à enjeux</p> <p>Les interstices des nacelles et des mâts sont susceptibles d'intéresser les chiroptères comme abris, induisant une augmentation de la fréquentation de leurs abords, donc le risque de collision.</p> <p>L'éclairage crépusculaire et nocturne de l'entrée et des abords des éoliennes est susceptible d'attirer les proies des chiroptères (insectes volants), induisant une augmentation de la fréquentation de leurs abords, et donc du risque de collision.</p>	<p>Éoliennes éloignées des bois et bosquets,</p> <p>Mise en place de grilles ou brosses au niveau des interstices des nacelles et des tours afin d'éviter l'intrusion des chiroptères.</p>	<p>Suppression des lumières autres que le balisage (spot au-dessus de la porte d'entrée de l'éolienne)</p>	<p>Dès la mise en service du parc, et durant toute la phase d'exploitation.</p> <p>Si les chiroptères pénètrent dans les tours et les nacelles malgré ces dispositifs, la société d'exploitation s'engage à les remplacer par des dispositifs plus adaptés.</p>	Non significatifs	-	-	-	Non significatifs	-
Fréquentation du site et ses abords par des oiseaux et des chiroptères	Modification potentielle du comportement de ces espèces	-	-	-	-	-	Suivi de mortalité	<p>Selon le "Protocole de suivi environnemental des parcs éoliens terrestres" d'avril 2018.</p> <p>De plus, si les conclusions des suivis sont différentes de celles de cette étude, des mesures telles que l'arrêt des turbines aux périodes les plus sensibles peuvent être mises en place.</p>	-	suivis : 20 350

Synthèse des enjeux du site	Synthèse des effets potentiels du projet sans mesure	Mesures									
		ÉVITEMENT - RÉDUCTION				COMPENSATION - ACCOMPAGNEMENT				Évaluation des impacts résiduels	Coût estimé des mesures (€)
		Mesure d'évitement	Mesure de réduction	Modalités de réalisation des mesures d'évitement et de réduction	Évaluation des impacts résiduels	Mesure de compensation	Mesure d'accompagnement et de suivi	Modalités de réalisation des mesures de compensation, d'accompagnement et de suivi			
Présence potentielle de vestiges archéologiques (aucun identifié sur le site)	Mise au jour possible de vestiges lors de la réalisation des fondations	Le Préfet ordonnera, si nécessaire, une campagne de diagnostic archéologique, préliminaire à la phase travaux	-	En cas de découverte de vestiges au cours des travaux, le développeur conviendra avec la Préfecture et la DRAC, des mesures à envisager qui sont généralement une fouille préventive	-	-	-	-	-	Aucun	-
Activité agricole	Prélèvement d'emprise	-	Réduction au maximum des surfaces des plates-formes et des linéaires des chemins créés	-	Faible	-	-	-	-	Faible	-
Secteurs habités à plus de 1250 m	Potentiellement, à proximité : nuisances acoustiques, visuelle... imposant une distance minimale de 500 m entre zones urbanisables et éoliennes. Perturbations possible de la réception TV	Éloignement des habitations et des zones urbanisables pour l'habitat	Optimisation du fonctionnement de 2 des éoliennes acceptées du Bois Madame afin que l'ensemble formé e 6 éoliennes ne dépasse pas les exigences acoustiques réglementaires.	Implantation à plus de 1250 m des habitations	Faible	-	Suivi acoustique en phase d'exploitation	Vérification de l'émergence sonore à la mise en service du parc	Négligeable	suivi acoustique : 10 000	
						Résolution des éventuelles perturbations hertziennes dès leur constatation	-	Les solutions techniques de résolution des éventuelles perturbations hertziennes sont diverses, telles que la modification des antennes, l'installation de paraboles, ou encore l'installation de ré-émetteurs.			

Synthèse des enjeux du site	Synthèse des effets potentiels du projet sans mesure	Mesures									
		ÉVITEMENT - RÉDUCTION				COMPENSATION - ACCOMPAGNEMENT			Évaluation des impacts résiduels	Coût estimé des mesures (€)	
		Mesure d'évitement	Mesure de réduction	Modalités de réalisation des mesures d'évitement et de réduction	Évaluation des impacts résiduels	Mesure de compensation	Mesure d'accompagnement et de suivi	Modalités de réalisation des mesures de compensation, d'accompagnement et de suivi			
Site traversé de routes et de chemins	En cas de gel, risque de projection de glace	-	Panneaux d'information au pied des machines	Durant toute la phase d'exploitation	-	-	-	-	-	Faible	1 000
Grand paysage, Paysage local perçu depuis : • les axes routiers traversant le site, • les hameaux et villages proches, • les voies ferrées...	Machines de grande hauteur, susceptibles d'être visibles de loin Balisage lumineux obligatoire	Éloignement des sites d'intérêt paysager	Cohérence paysagère du parc, choix du modèle et de la couleur de l'éolienne, synchronisation des balises lumineuses des éoliennes	Les machines seront toutes du même modèle	Fort jusqu'à 1,5 km, Modéré jusqu'à environ 3,8 km, Faible au delà	-	Constitution de garanties financières pour démantèlement des fondations et éoliennes après exploitation	Suivant modalités de l'article 1 de l'arrêté du 26/08/2011	Après édification : Impact fort du projet jusqu'à 1,5 km, Réduction de l'impact paysager local lié à l'enfouissement de lignes Après démantèlement : Impact nul	<u>enfouissement des lignes</u> : 298 000 <u>démantèlement</u> : 104 477	
	14,9 kilomètres de lignes électriques entre les éoliennes, le poste de livraison et le poste source.	Enfouissement du raccordement interne et externe du parc	-	En phase travaux, l'ouverture des tranchées, la mise en place des câbles et la fermeture des tranchées seront opérés en continu, à l'avancement.							
Paysage local rural	Implantation d'un poste de livraison	-	Les façades seront composées d'un bardage bois rustique	-	Faible	-	-	-	-	Faible	6 000
Lieux de vie, milieu naturel, ressource en eau...	Incidences du chantier : anticipées (trafic routier, engins de chantier sur le site...) ou potentielles (pollutions accidentelles...) à limiter	-	Mesures de suivi de chantier	Durant le chantier	Faible	-	-	-	-	Faible	2 000
Coût total estimé : 445 827											

Thèmes concernés : ● Hydrologie ● Milieu naturel ● Activités / Santé ● Patrimoine et paysage

FIGURE 128 : PRINCIPALES MESURES D'ÉVITEMENT, DE RÉDUCTION, DE COMPENSATION ET D'ACCOMPAGNEMENT



ANNEXE 10 - Complément capacités financières

1. Présentation du groupe FE Zukunftsenergien AG

FE Zukunftsenergien AG (FEAG) est la maison mère du demandeur. En plus de la Ferme éolienne de Bois Madame elle détient environ 90 autres fermes éoliennes (FE) qui portent des projets à différents stades de développement. Elle est également détentrice d'EnergieTeam SAS.

La société EnR GIE EOLE détenue elle aussi par FEAG, est constituée dans un but de pilotage des fermes éoliennes. Elle est, en tant qu'entité morale, présidente de la totalité des fermes éoliennes détenues par FEAG.

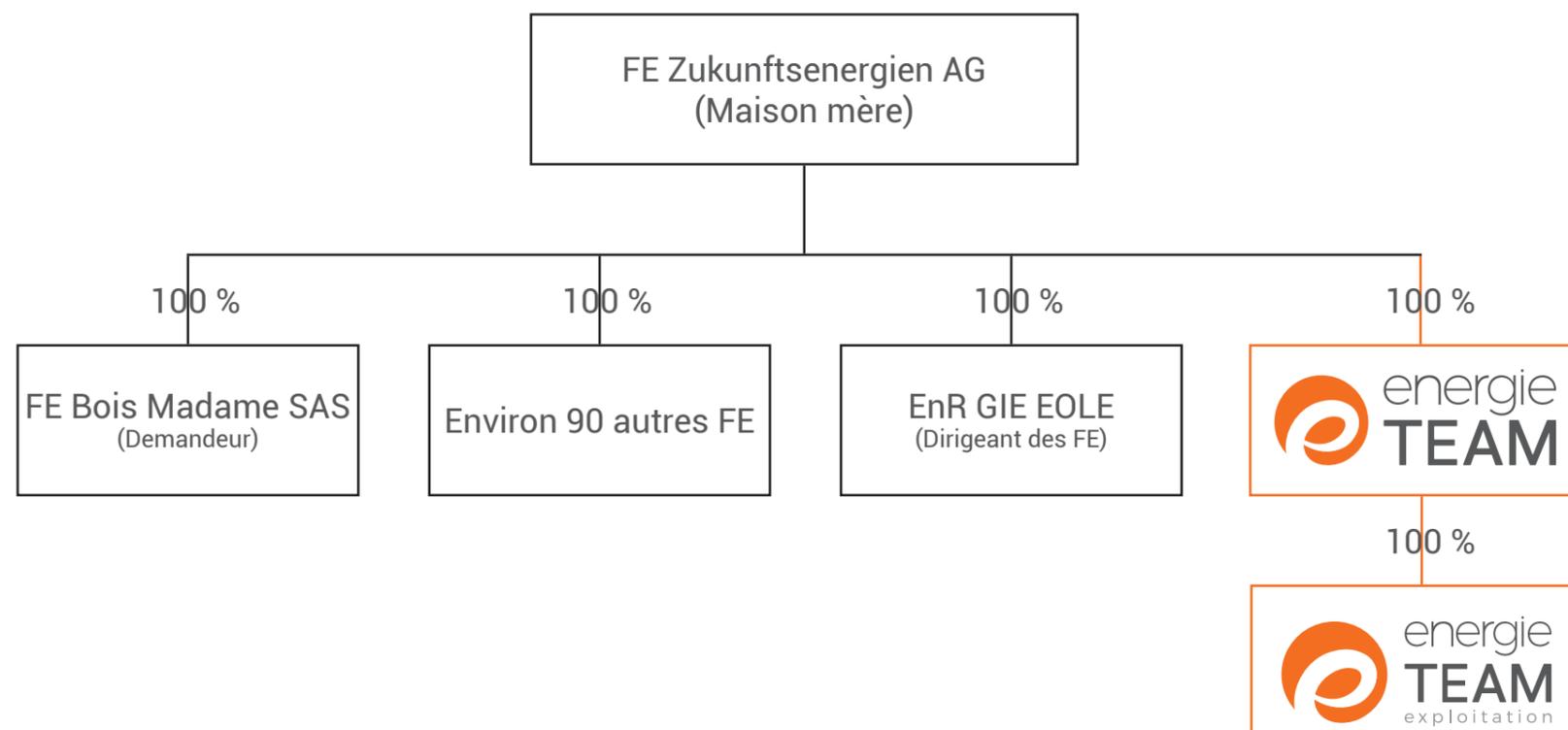
FE Zukunftsenergien AG est une société de droit suisse au capital de 10.000.000 CHF immatriculée au registre du commerce et des sociétés de ZUG sous le numéro CHE-112.425.660.

Elle est basée au Industriestrasse 53 à Steinhausen (6312) - SUISSE.

Son président est Ralf GRASS.

Des lettres d'engagement de FEAG et de BPI (présentées ci-après) détaillent le mode de financement de ce projet et des projets passés établis sur ce même mode de financement.

Un organigramme présenté ci-dessous présente les différents liens entre la société mère, EnergieTeam et la société demandeuse (Ferme éolienne de Bois Madame)



LETTRE D'ENGAGEMENT

Le 12/03/2019

Le projet de parc éolien de Bois Madame II situé sur le territoire des communes de Rouvroy-en-Santerre et Méharicourt (80) est porté par la société « Ferme Eolienne de Bois Madame », société par actions simplifiée au capital de 1€ dont le siège social est situé 233 rue Faubourg Saint Martin - 75010 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris, sous le numéro 803 687 813 (la « Société »).

Il s'agit d'une société dédiée exclusivement à la construction et à l'exploitation des 4 éoliennes de Bois Madame I et des 2 éoliennes de Bois Madame II qui a été constituée par la société FE Zukunftsenergien AG, société de droit suisse au capital de 10.000.000 CHF dont le siège social est situé à Steinhausen, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Zug sous le numéro CHE-112.425.660 (« FEAG »), qui en détient le capital et les droits de vote à 100%.

Les caractéristiques du projet sont les suivantes :

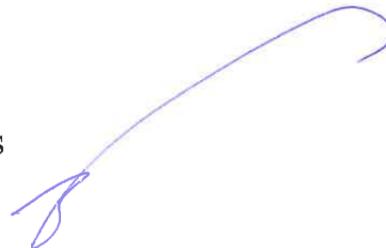
- Nombre d'éoliennes : 2
- Puissance totale : 8.4 MW
- Montant prévisionnel des investissements : 10 080 000€

En l'espèce, le financement « maison mère » représentant un investissement estimé d'environ 10.1 millions d'euros consistera, dans une première étape, en un apport de fonds propres à la Société par FEAG puis, dans une seconde étape, par la souscription d'un prêt auprès d'un établissement bancaire.

La soussigné FEAG s'engage dès à présent, en application des dispositions de l'article D. 181-15-2 3° du code de l'environnement prises pour l'application de l'article L. 181-27 du même code, à mettre à la disposition de la Société les capacités financières afin que la Société puisse mener à bien le projet de parc éolien et assumer l'ensemble des exigences susceptibles de découler du respect des intérêts visés à l'article L. 511-1 du code de l'environnement dans le cadre de la construction et de l'exploitation de ce Projet, de la cessation éventuelle de l'exploitation et de la remise en état du site.

A des fins d'exhaustivité il est précisé qu'à ce jour, FEAG a financé, 439,8 MW soit l'équivalent de 28 parcs éoliens de capacités individuelles variant de 4,6 MW à 35,1 MW, en France, sur le type de structure de financement décrite ci-avant.

R. GRASS
Président



FE Zukunftsenergien AG – Industriestras 53 – 6312 Steinhausen - Suisse
SA au capital de 10.000.000 CHF
SIRET CH-112.425.660

Pour la Ferme Eolienne de Bois Madame

Je soussigné, Nathalie QUESTROY, Responsable Service Mise en Place et Expertise Immobilier Energie Environnement Réseau Nord Ouest, atteste que Bpifrance Financement a participé au financement par la dette depuis 2015 de quatorze parcs éoliens développés par Energieteam et détenues par FE Zukunftsenergien AG pour un montant global de programme de 310 M€.

Fort de ces premières expériences, FE Zukunftsenergien AG et Bpifrance Financement étudient le financement des futurs parcs éoliens développés par Energieteam dont le projet porté par la Ferme Eolienne de Bois Madame sur les communes de Rouvroy-en-Santerre et Méharicourt (80).

Sur la base des informations technico-économiques mises à disposition par FE Zukunftsenergien AG et Energieteam au sujet du projet de la Ferme Eolienne de Bois Madame, Bpifrance Financement manifeste son intérêt pour le financement de ce projet d'une puissance de 4.2 MW représentant un investissement de 10.1 M€ environ. Ce financement ne pourrait toutefois intervenir qu'une fois toutes les autorisations pour construire et exploiter ce parc éolien obtenues et purgées de tout recours, de la transmission d'une documentation complète au titre du projet et sous réserve de l'accord de notre comité de Crédit.

Pour faire valoir ce que de droit
Lille, le 11 mars 2019



Bpifrance Financement
27/31, Avenue du Général Leclerc
94710 MAISONS-ALFORT CEDEX
SIREN 320 252 489 RCS Créteil - NAF 652C
TVA FR 27 320 252 489

ANNEXE 11 - Liste flore

Liste des plantes vasculaires observées depuis 1990, sur les communes de :

**Vrély, Méharicourt, Maucourt, Chilly, Hallu, Fransart, Fouquescourt,
Rouvroy-en-Santerre et Warvillers**

*Source : Digitale2 (Système d'information sur la flore et la végétation sauvage) [En ligne : digitale.cbnbl.org].
Bailleul : Centre régional de phytosociologie/Conservatoire botanique national de Bailleul, 1994-2014. (Date d'extraction:
09/04/2014). Pour toute information sur cet inventaire ou pour obtenir des informations plus précises, vous pouvez
contacter "le Conservatoire Botanique National de Bailleul.*

Les espèces patrimoniales

Il s'agit des espèces rares, menacées ou protégées (voir définition complète en bas de page). Liste classée par niveau décroissant de menace. Les espèces protégées apparaissent en rouge.

- * *Sagesse des chirurgiens* (*Descurainia sophia* (L.) Webb ex Prantl) Menacé (en danger) - Exceptionnel
- * *Molène à fleurs denses* (*Verbascum densiflorum* Bertol.) Quasi menacé - Assez rare
- * *Chénopode rouge* (*Chenopodium rubrum* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Peu commun
- * *Laïche écartée* (*Carex divulsa* Stokes subsp. *divulsa*) Non menacé (préoccupation mineure) - Rare
- * *Brome variable* (*Bromus commutatus* Schrad.) Non menacé (préoccupation mineure) - Assez rare
- * *Luzerne tachée* (*Medicago arabica* (L.) Huds.) Non menacé (préoccupation mineure) - Peu commun

Les autres espèces

Classement par ordre alphabétique du nom commun.

- * *Achillée millefeuille* (*Achillea millefolium* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- * *Agrostide capillaire* (*Agrostis capillaris* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun
- * *Agrostide stolonifère* (*Agrostis stolonifera* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- * *Aigremoine eupatoire* (*Agrimonia eupatoria* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- * *Ail des vignes* (*Allium vineale* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Peu commun
- * *Amarante hybride* (s.l.) (*Amaranthus hybridus* L.) Evaluation de la menace non applicable - Assez commun
- * *Amarante réfléchie* (*Amaranthus retroflexus* L.) Evaluation de la menace non applicable - Assez commun
- * *Anthriscus sauvage* (*Anthriscus sylvestris* (L.) Hoffmann) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- * *Armoise bisannuelle* (*Artemisia biennis* Willd.) Evaluation de la menace non applicable - Exceptionnel
- * *Armoise commune* ; *Herbe à cent goûts* (*Artemisia vulgaris* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- * *Arroche étalée* (*Atriplex patula* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun

- * *Arroche hastée* (*Atriplex prostrata* Boucher ex DC.) Non menacé (préoccupation mineure) - Peu commun
- * *Asperge officinale* ; *Asperge* (*Asparagus officinalis* L. subsp. *officinalis*) Evaluation de la menace non applicable - Assez commun
- * *Aster à feuilles de saule* (*Aster salignus* Willd.) Evaluation de la menace non applicable - Présumé très rare
- * *Aubépine à un style* (*Crataegus monogyna* Jacq.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- * *Ballote fétide* (*Ballota nigra* L. subsp. *meridionalis* (Béguinot) Béguinot) Non menacé (préoccupation mineure) - Peu commun
- * *Balsamine de l'Himalaya* ; *Balsamine géante* (*Impatiens glandulifera* Royle) Evaluation de la menace non applicable - Assez rare
- * *Barbarée commune* (*Barbarea vulgaris* R. Brown) Non menacé (préoccupation mineure) - Peu commun
- * *Bardane des bois* (*Arctium nemorosum* Lej.) Non menacé (préoccupation mineure) - Assez rare
- * *Bec-de-cigogne à feuilles de ciguë* (*Erodium cicutarium* (L.) L'Hérit. subsp. *cutarium*) Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun
- * *Benoîte commune* (*Geum urbanum* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- * *Berce commune* ; *Berce des prés* ; *Grande berce* (*Heracleum sphondylium* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- * *Bouleau verruqueux* (*Betula pendula* Roth) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- * *Brachypode penné* (s.l.) (*Brachypodium pinnatum* (L.) Beauv.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- * *Brome mou* (s.l.) (*Bromus hordeaceus* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- * *Brome stérile* (*Bromus sterilis* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- * *Brunelle commune* (*Prunella vulgaris* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- * *Bryone dioïque* ; *Bryone* (*Bryonia dioica* Jacq.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- * *Buddléia de David* ; *Arbre aux papillons* (*Buddleja davidii* Franch.) Evaluation de la menace non applicable - Assez commun
- * *Buglosse des champs* ; *Lycopside* (*Anchusa arvensis* (L.) Bieb.) Non menacé (préoccupation mineure) - Peu commun
- * *Bugrane rampante* ; *Arrête-bœuf* (*Ononis repens* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun

- * *Capselle bourse-à-pasteur* ; *Bourse-à-pasteur* (*Capsella bursa-pastoris* (L.) Med.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- * *Cardamine hérissée* (*Cardamine hirsuta* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- * *Cardère sauvage* ; *Cabaret des oiseaux* (*Dipsacus fullonum* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- * *Carotte commune* (s.l.) (*Daucus carota* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- * *Centauree jacée* (s.l.) (*Centaurea jacea* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- * *Céaiste aggloméré* (*Cerastium glomeratum* Thuill.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- * *Céaiste commun* (*Cerastium fontanum* Baumg. subsp. *vulgare* (Hartm.) Greuter et Burdet) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- * *Cerfeuil penché* (*Chaerophyllum temulum* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- * *Charme commun* (*Carpinus betulus* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- * *Chélidoine* (*Chelidonium majus* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- * *Chêne pédonculé* (*Quercus robur* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- * *Chêne rouge* (*Quercus rubra* L.) Evaluation de la menace non applicable - Indéterminé
- * *Chénopode à feuilles de figuier* (*Chenopodium ficifolium* Smith) Non menacé (préoccupation mineure) - Peu commun
- * *Chénopode blanc* (s.l.) (*Chenopodium album* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- * *Chénopode hybride* (*Chenopodium hybridum* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Peu commun
- * *Chénopode polysperme* (*Chenopodium polyspermum* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Peu commun
- * *Chicorée amère* (*Cichorium intybus* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Peu commun
- * *Chiendent commun* (*Elymus repens* (L.) Gould) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- * *Cirse commun* (*Cirsium vulgare* (Savi) Ten.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- * *Cirse des champs* (*Cirsium arvense* (L.) Scop.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- * *Clématite des haies* ; *Herbe aux gueux* (*Clematis vitalba* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- * *Consoude officinale* (s.l.) (*Symphytum officinale* L.) Non

menacé (préoccupation mineure) - Commun

* Coquelicot douteux (s.l.) (*Papaver dubium* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun

* Coquelicot douteux ; Petit coquelicot (*Papaver dubium* L. subsp. *dubium*) Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun

* Corne-de-cerf écaillée (*Coronopus squamatus* (Forssk.) Aschers.) Non menacé (préoccupation mineure) - Peu commun

* Cornouiller sanguin (s.l.) (*Cornus sanguinea* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

* Crépide capillaire (*Crepis capillaris* (L.) Wallr.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

* Cymbalaire des murs (s.l.) ; Ruine de Rome (*Cymbalaria muralis* P. Gaertn., B. Mey. et Scherb.) Evaluation de la menace non applicable - Commun

* Dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

* Digitale sanguine (*Digitaria sanguinalis* (L.) Scop.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

* Doradille polytrich (s.l.) ; Fausse capillaire (*Asplenium trichomanes* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun

* Doradille rue-de-muraille ; Rue de muraille (*Asplenium ruta-muraria* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

* Épiaire des forêts ; Grande épiaire (*Stachys sylvatica* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

* Épicéa commun ; Pesse (*Picea abies* (L.) Karst.) Evaluation de la menace non applicable - Assez rare

* Épilobe à petites fleurs (*Epilobium parviflorum* Schreb.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

* Épilobe de Lamy (*Epilobium tetragonum* L. subsp. *lamyi* (F.W. Schultz) Nyman) Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun

* Épilobe des montagnes (*Epilobium montanum* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun

* Épilobe en épi ; Laurier de Saint-Antoine (*Epilobium angustifolium* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun

* Épilobe hérissé (*Epilobium hirsutum* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

* Épilobe tétragone (*Epilobium tetragonum* L. subsp. *tetragonum*) Non menacé (préoccupation mineure) - Peu commun

* Érable champêtre (*Acer campestre* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

* Érable plane (*Acer platanoides* L.) Non menacé

(préoccupation mineure) - Assez commun

* Érable sycomore ; Sycomore (*Acer pseudoplatanus* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

* Euphorbe des jardins ; Ésule ronde (*Euphorbia peplus* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

* Euphorbe épurge ; Épurge (*Euphorbia lathyris* L.) Evaluation de la menace non applicable - Peu commun

* Euphorbe réveil-matin ; Réveil-matin (*Euphorbia helioscopia* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

* Fétuque roseau (s.l.) (*Festuca arundinacea* Schreb.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

* Fétuque rouge (s.l.) (*Festuca rubra* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

* Ficaire (*Ranunculus ficaria* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

* Fléole des prés (*Phleum pratense* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

* Fléole noueuse (*Phleum nodosum* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

* Folle-avoine (s.l.) (*Avena fatua* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

* Fougère mâle (*Dryopteris filix-mas* (L.) Schott) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

* Frêne commun (*Fraxinus excelsior* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

* Fromental élevé (*Arrhenatherum elatius* (L.) Beauv. ex J. et C. Presl subsp. *elatius*) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

* Fromental élevé (s.l.) (*Arrhenatherum elatius* (L.) Beauv. ex J. et C. Presl) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

* Fumeterre officinale (*Fumaria officinalis* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

* Fusain d'Europe (*Euonymus europaeus* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

* Gaillet commun (s.l.) ; Caille-lait blanc (*Galium mollugo* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

* Gaillet dressé (var.) ; Caille-lait blanc (*Galium mollugo* L. subsp. *erectum* Syme var. *erectum*) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

* Gaillet gratteron (*Galium aparine* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

* Gaillet jaune (*Galium verum* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun

* Gaillet jaune (var.) (*Galium verum* L. subsp. *verum* var. *verum*) Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun

* Galinsoga cilié (*Galinsoga quadriradiata* Ruiz et Pav.)

Evaluation de la menace non applicable - Peu commun

* Géranium colombin ; Pied-de-Pigeon (*Geranium columbinum* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun

* Géranium découpé (*Geranium dissectum* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

* Géranium des Pyrénées (*Geranium pyrenaicum* Burm. f.) Evaluation de la menace non applicable - Commun

* Géranium fluet (*Geranium pusillum* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

* Géranium herbe-à-Robert (*Geranium robertianum* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

* Géranium mou (*Geranium molle* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

* Gesse à larges feuilles ; Pois vivace (*Lathyrus latifolius* L.) Evaluation de la menace non applicable - Assez rare

* Gesse tubéreuse ; Gland de terre (*Lathyrus tuberosus* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Peu commun

* Gouet tacheté (*Arum maculatum* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

* Grand coquelicot (*Papaver rhoeas* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

* Grande marguerite (*Leucanthemum vulgare* Lam.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

* Grande ortie (*Urtica dioica* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

* Groseillier rouge (*Ribes rubrum* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

* Houblon (*Humulus lupulus* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

* Houllue laineuse (*Holcus lanatus* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

* Iris jaune ; Iris faux-acore ; Iris des marais (*Iris pseudacorus* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

* Jacinthe des bois (*Hyacinthoides non-scripta* (L.) Chouard ex Rothm.) Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun

* Jonc épars (*Juncus effusus* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

* Jonc épars (var.) (*Juncus effusus* L. var. *effusus*) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

* Jouet du vent (*Apera spica-venti* (L.) Beauv.) Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun

* Knautie des champs (*Knautia arvensis* (L.) Coulter) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

* *Laîche des forêts (Carex sylvatica Huds.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

* *Laîche hérissée (Carex hirta L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

* *Laiteron des champs (Sonchus arvensis L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

* *Laiteron maraîcher ; Laiteron potager (Sonchus oleraceus L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

* *Laiteron rude (Sonchus asper (L.) Hill)* Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

* *Laitue scariote (Lactuca serriola L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

* *Lamier blanc ; Ortie blanche (Lamium album L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

* *Lamier pourpre ; Ortie rouge (Lamium purpureum L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

* *Lampsane commune (Lapsana communis L. subsp. communis)* Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

* *Lampsane commune (s.l.) (Lapsana communis L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

* *Lierre grimpant (s.l.) (Hedera helix L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

* *Lierre terrestre (Glechoma hederacea L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

* *Linaire commune (Linaria vulgaris Mill.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

* *Linaire striée (Linaria repens (L.) Mill.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Peu commun

* *Liseron des champs (Convolvulus arvensis L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

* *Liseron des haies (Calystegia sepium (L.) R. Brown)* Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

* *Lotier corniculé ; Pied-de-poule (Lotus corniculatus L. subsp. corniculatus)* Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

* *Luzerne lupuline ; Minette ; Mignonnette (Medicago lupulina L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

* *Lysimaque nummulaire ; Herbe aux écus (Lysimachia nummularia L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

* *Mahonia à feuilles de houx ; Faux-houx ; Mahonia (Mahonia aquifolium (Pursh) Nutt.)* Evaluation de la menace non applicable - Assez rare

* *Massette à larges feuilles (Typha latifolia L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun

* *Matricaire camomille (Matricaria recutita L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

* *Matricaire discoïde (Matricaria discoidea DC.)* Evaluation de la menace non applicable - Très commun

* *Matricaire inodore (Matricaria maritima L. subsp. inodora (K. Koch) Soó)* Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

* *Mauve sauvage (Malva sylvestris L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

* *Mélilot blanc (Melilotus albus Med.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun

* *Mélilot officinal (Melilotus officinalis Lam.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Peu commun

* *Menthe velue (var.) (Mentha xvillosa Huds. nsubsp. villosa var. alopecuroides (Hull) Briq.)* Evaluation de la menace non applicable - Prémsumé assez rare

* *Mercuriale annuelle (Mercurialis annua L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

* *Merisier (s.l.) (Prunus avium (L.) L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

* *Millepertuis hérissé ; Millepertuis velu (Hypericum hirsutum L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

* *Millepertuis perforé (s.l.) ; Herbe à mille trous (Hypericum perforatum L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

* *Molène bouillon-blanc ; Bouillon blanc (Verbascum thapsus L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

* *Morelle douce-amère (Solanum dulcamara L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

* *Morelle noire (s.l.) ; Crève-chien (Solanum nigrum L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

* *Morelle noire ; Crève-chien (Solanum nigrum L. subsp. nigrum)* Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

* *Mouron rouge (Anagallis arvensis L. subsp. arvensis)* Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

* *Moutarde des champs (Sinapis arvensis L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

* *Myosotis des champs (s.l.) (Myosotis arvensis (L.) Hill)* Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

* *Noisetier commun ; Noisetier ; Coudrier (Corylus avellana L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

* *Noyer commun ; Noyer royal ; Noyer (Juglans regia L.)* Evaluation de la menace non applicable - Assez commun

* *Odontite tardive (Odontites vernus (Bellardi) Dum. subsp. serotinus Corb.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

* *Onagre à grandes fleurs (Oenothera glazioviana Micheli)* Evaluation de la menace non applicable - Prémsumé rare

* *Onagre bisannuelle ; Herbe aux ânes (Oenothera biennis L.)* Evaluation de la menace non applicable - Assez rare

* *Onopordon fausse-acanthe ; Chardon aux ânes (Onopordum acanthium L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Assez rare

* *Orge queue-de-rat (Hordeum murinum L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

* *Orme champêtre (Ulmus minor Mill.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

* *Orpin âcre (Sedum acre L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

* *Orpin reprise (s.l.) (Sedum telephium L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Peu commun

* *Ortie brûlante ; Petite ortie (Urtica urens L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Peu commun

* *Oseille sauvage ; Oseille des prés (Rumex acetosa L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

* *Oxalide cornue (Oxalis corniculata L.)* Evaluation de la menace non applicable - Peu commun

* *Oxalide droite (Oxalis fontana Bunge)* Evaluation de la menace non applicable - Peu commun

* *Panais brûlant (Pastinaca sativa L. subsp. urens (Req. ex Godr.) Celak.)* Evaluation de la menace non applicable - Rare

* *Panais cultivé (s.l.) (Pastinaca sativa L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

* *Panic pied-de-coq (s.l.) ; Panic des marais ; Pied-de-coq (Echinochloa crus-galli (L.) Beauv.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

* *Panic pied-de-coq ; Panic des marais ; Pied-de-coq (Echinochloa crus-galli (L.) Beauv. subsp. crus-galli)* Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

* *Panicaut champêtre ; Chardon roulant (Eryngium campestre L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

* *Pâquerette vivace (Bellis perennis L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

* *Pariétaire diffuse (Parietaria judaica L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

* *Patience à feuilles obtuses (s.l.) (Rumex obtusifolius L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

* *Patience agglomérée (Rumex conglomeratus Murray)* Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun

* *Patience crépue (Rumex crispus L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

- * *Patience des prés (Rumex xpratensis Mert. et Koch)*
Evaluation de la menace non applicable - Prémsumé assez rare
- * *Patience sanguine ; Patience des bois ; Sang-de-dragon (Rumex sanguineus L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- * *Pâturin annuel (Poa annua L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- * *Pâturin commun (Poa trivialis L. subsp. trivialis)* Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- * *Pâturin commun (s.l.) (Poa trivialis L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- * *Pâturin comprimé (Poa compressa L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun
- * *Pâturin des bois (Poa nemoralis L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- * *Pâturin des prés (Poa pratensis L. subsp. pratensis)* Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- * *Pavot de Californie ; Eschscholzia (Eschscholzia californica Cham.)* Evaluation de la menace non applicable - Très rare
- * *Pavot somnifère (s.l.) (Papaver somniferum L.)* Evaluation de la menace non applicable - Assez rare
- * *Pensée des champs (Viola arvensis Murray)* Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- * *Petit boucage (Pimpinella saxifraga L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- * *Petite bardane (Arctium minus (Hill) Bernh.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun
- * *Petite ciguë ; Ciguë des jardins (Aethusa cynapium L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- * *Petite mauve (Malva neglecta Wallr.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- * *Petite pervenche (Vinca minor L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- * *Peuplier blanc ; Ypréau (Populus alba L.)* Evaluation de la menace non applicable - Assez rare
- * *Peuplier du Canada (Populus xcanadensis Moench)*
Evaluation de la menace non applicable - Peu commun
- * *Peuplier tremble ; Tremble (Populus tremula L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- * *Phacélie à feuilles de tanaisie (Phacelia tanacetifolia Benth.)*
Evaluation de la menace non applicable - Assez rare
- * *Picride fausse-épervière (Picris hieracioides L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- * *Picride fausse-vipérine (Picris echioides L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Peu commun
- * *Plantain à larges feuilles (Plantago major L. subsp. major)*
Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- * *Plantain à larges feuilles (s.l.) (Plantago major L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- * *Plantain lancéolé (Plantago lanceolata L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- * *Pommier (Malus sylvestris (L.) Mill.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Peu commun
- * *Porcelle enracinée (Hypochaeris radicata L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- * *Potentille des oies ; Ansérine ; Argentine (Potentilla anserina L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- * *Potentille faux-fraisier ; Faux-fraisier (Potentilla sterilis (L.) Garcke)* Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- * *Potentille rampante ; Quintefeuille (Potentilla reptans L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- * *Pourpier potager (s.l.) (Portulaca oleracea L.)* Evaluation de la menace non applicable - Assez commun
- * *Prêle des champs (Equisetum arvense L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- * *Prunellier (Prunus spinosa L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- * *Raifort (Armoracia rusticana P. Gaertn., B. Mey. et Scherb.)*
Evaluation de la menace non applicable - Très rare
- * *Ravenelle (s.l.) (Raphanus raphanistrum L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun
- * *Ray-grass anglais ; Ray-grass commun ; Ivraie vivace (Lolium perenne L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- * *Ray-grass d'Italie (Lolium multiflorum Lam.)* Evaluation de la menace non applicable - Assez commun
- * *Reine-des-prés (Filipendula ulmaria (L.) Maxim.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- * *Renoncule âcre (s.l.) (Ranunculus acris L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- * *Renoncule rampante ; Pied-de-poule (Ranunculus repens L.)*
Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- * *Renouée à feuilles de patience (Persicaria lapathifolia (L.) Delarbre)* Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- * *Renouée amphibie (Persicaria amphibia (L.) S.F. Gray)* Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun
- * *Renouée des oiseaux (s.l.) ; Traînage (Polygonum aviculare L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- * *Renouée du Japon (Fallopia japonica (Houtt.) Ronse Decraene)* Evaluation de la menace non applicable - Commun
- * *Renouée faux-liseron (Fallopia convolvulus (L.) Á. Löve)* Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- * *Renouée persicaire ; Persicaire (Persicaria maculosa S.F. Gray)* Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- * *Réséda des teinturiers ; Gaude (Reseda luteola L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun
- * *Réséda jaune (Reseda lutea L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- * *Robinier faux-acacia (Robinia pseudoacacia L.)* Evaluation de la menace non applicable - Assez commun
- * *Rosier des champs (Rosa arvensis Huds.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- * *Sabline à feuilles de serpolet (Arenaria serpyllifolia L. subsp. serpyllifolia)* Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- * *Sabline à feuilles de serpolet (s.l.) (Arenaria serpyllifolia L.)*
Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- * *Sabline à rameaux grêles (Arenaria serpyllifolia L. subsp. leptoclados (Reichenb.) Nyman)* Non menacé (préoccupation mineure) - Assez rare
- * *Sagine apétale (s.l.) (Sagina apetala Ard.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun
- * *Sagine couchée (Sagina procumbens L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- * *Sainfoin ; Esparcette cultivée (Onobrychis viciifolia Scop.)*
Evaluation de la menace non applicable - Assez rare
- * *Salsifis des prés (s.l.) (Tragopogon pratensis L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun
- * *Saponaire officinale (Saponaria officinalis L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun
- * *Saule blanc (Salix alba L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- * *Saule marsault (Salix caprea L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- * *Séneçon commun (Senecio vulgaris L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- * *Séneçon du Cap (Senecio inaequidens DC.)* Evaluation de la menace non applicable - Rare
- * *Séneçon jacobée ; Jacobée (Senecio jacobaea L.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- * *Sétaire glauque (Setaria pumila (Poir.) Roem. et Schult.)*
Non menacé (préoccupation mineure) - Assez rare
- * *Sétaire verte (Setaria viridis (L.) Beauv.)* Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun

(préoccupation mineure) - Peu commun

* Setaire verticillée (var.) (*Setaria verticillata* (L.) Beauv. var. *verticillata*) Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun

* Silène à larges feuilles ; Compagnon blanc (*Silene latifolia* Poiret) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

* Sisymbre officinal ; Herbe aux chantres (*Sisymbrium officinale* (L.) Scop.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

* Solidage glabre (*Solidago gigantea* Ait.) Evaluation de la menace non applicable - Peu commun

* Sorbier des oiseleurs (*Sorbus aucuparia* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun

* Spirée de Douglas (*Spiraea douglasii* Hook.) Evaluation de la menace non applicable - Prémsumé exceptionnel

* Stellaire holostée (*Stellaria holostea* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

* Stellaire intermédiaire (s.l.) (*Stellaria media* (L.) Vill.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

* Stellaire intermédiaire ; Mouron des oiseaux ; Mouron blanc (*Stellaria media* (L.) Vill. subsp. *media*) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

* Stramoine commune (*Datura stramonium* L.) Evaluation de la menace non applicable - Assez rare

* Sumac hérissé (*Rhus typhina* L.) Evaluation de la menace non applicable - Peu commun

* Sureau noir (*Sambucus nigra* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

* Sureau noir (var.) (*Sambucus nigra* L. var. *nigra*) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

* Sureau yèble ; Yèble (*Sambucus ebulus* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Peu commun

* Symphorine blanche (*Symphoricarpos albus* (L.) S.F. Blake) Evaluation de la menace non applicable - Peu commun

* Tanaisie commune ; Herbe aux vers (*Tanacetum vulgare* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

* Tilleul de Hollande (*Tilia xeuropaea* L.) Evaluation de la menace non applicable - Indéterminé

* Torilis faux-cerfeuil ; Torilis du Japon (*Torilis japonica* (Houtt.) DC.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

* Trèfle blanc ; Trèfle rampant (*Trifolium repens* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

* Trèfle champêtre (*Trifolium campestre* Schreb.) Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun

* Trèfle des prés (*Trifolium pratense* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

* Trèfle douteux (*Trifolium dubium* Sibth.) Non menacé (préoccupation mineure) - Peu commun

* Trèfle renversé (*Trifolium resupinatum* L.) Evaluation de la menace non applicable - Exceptionnel

* Troène commun (*Ligustrum vulgare* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

* Tussilage ; Pas-d'âne (*Tussilago farfara* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

* Vergerette du Canada (*Conyza canadensis* (L.) Cronq.) Evaluation de la menace non applicable - Commun

* Véronique à feuilles de serpolet (*Veronica serpyllifolia* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun

* Véronique agreste (*Veronica agrestis* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Peu commun

* Véronique de Perse (*Veronica persica* Poiret) Evaluation de la menace non applicable - Très commun

* Véronique des bois (*Veronica hederifolia* L. subsp. *lucorum* (Klett et Richt.) Hartl) Non menacé (préoccupation mineure) - Peu commun

* Véronique des champs (*Veronica arvensis* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

* Véronique luisante (*Veronica polita* Fries) Non menacé (préoccupation mineure) - Peu commun

* Véronique petit-chêne (*Veronica chamaedrys* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

* Verveine officinale (*Verbena officinalis* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

* Vesce à épis (*Vicia cracca* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

* Vesce des moissons (*Vicia sativa* L. subsp. *segetalis* (Thuill.) Gaudin) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

* Vigne-vierge commune (*Parthenocissus inserta* (A. Kerner) Fritsch) Evaluation de la menace non applicable - Peu commun

* Violette hérissée (s.l.) (*Viola hirta* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

* Violette odorante (*Viola odorata* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun

* Viorne mancienne (*Viburnum lantana* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

* Viorne obier (*Viburnum opulus* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

* Vipérine commune (*Echium vulgare* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun

* Vulpie queue-de-rat (*Vulpia myuros* (L.) C.C. Gmel.) Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun

* Vulpin des champs (*Alopecurus myosuroides* Huds.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

Définition d'une espèce patrimoniale : Sont considérés comme d'intérêt patrimonial à l'échelle régionale : 1. les taxons bénéficiant d'une PROTECTION légale au niveau international (annexes II et IV de la Directive Habitats, Convention de Berne), national (liste révisée au 1er janvier 1999) ou régional (arrêté du 1er avril 1991), ainsi que les taxons bénéficiant d'un arrêté préfectoral de réglementation de la cueillette. Ne sont pas concernés les taxons dont le statut d'indigénat est C (cultivé), S (subspontané) ou A (adventice) ; 2. les taxons déterminants de ZNIEFF (liste régionale élaborée en 2005 – voir colonne 13) ; 3. les taxons dont l'indice de MENACE est égal à NT (quasi menacé), VU (vulnérable), EN (en danger), CR (en danger critique d'extinction) ou CR* (préssumé éteint) en Picardie ou à une échelle géographique supérieure ; 4. les taxons LC ou DD dont l'indice de RARETÉ est égal à R (rare), RR (très rare), E (exceptionnel), RR? (présumés très rare) ou E? (présumés exceptionnel) pour l'ensemble des populations de statuts I et I ? de Picardie.

Liste de la flore inventoriée sur les communes du projets

source: portail communal de la DREAL

- > Achillée millefeuille (*Achillea millefolium* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- > Agrostide capillaire (*Agrostis capillaris* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun
- > Agrostide stolonifère (*Agrostis stolonifera* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- > Aigremoine eupatoire (*Agrimonia eupatoria* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- > Ail des vignes (*Allium vineale* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Peu commun
- > Amarante hybride (s.l.) (*Amaranthus hybridus* L.) Evaluation de la menace non applicable - Assez commun
- > Amarante réfléchie (*Amaranthus retroflexus* L.) Evaluation de la menace non applicable - Assez commun
- > Anthriscus sauvage (*Anthriscus sylvestris* (L.) Hoffmann) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- > Armoise commune ; Herbe à cent goûts (*Artemisia vulgaris* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- > Arroche étalée (*Atriplex patula* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun
- > Arroche hastée (*Atriplex prostrata* Boucher ex DC.) Non menacé (préoccupation mineure) - Peu commun
- > Asperge officinale ; Asperge (*Asparagus officinalis* L. subsp. *officinalis*) Evaluation de la menace non applicable - Assez commun
- > Aster à feuilles de saule (*Aster salignus* Willd.) Evaluation de la menace non applicable - Présumé très rare
- > Aubépine à un style (*Crataegus monogyna* Jacq.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- > Ballote fétide (*Ballota nigra* L. subsp. *meridionalis* (Béguinot) Béguinot) Non menacé (préoccupation mineure) - Peu commun
- > Balsamine de l'Himalaya ; Balsamine géante (*Impatiens glandulifera* Royle) Evaluation de la menace non applicable - Assez rare
- > Barbarée commune (*Barbarea vulgaris* R. Brown) Non menacé (préoccupation mineure) - Peu commun
- > Bardane des bois (*Arctium nemorosum* Lej.) Non menacé (préoccupation mineure) - Assez rare
- > Bec-de-cigogne à feuilles de ciguë (*Erodium cicutarium* (L.) L'Hérit. subsp. *cicutarium*) Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun
- > Benoîte commune (*Geum urbanum* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- > Berce commune ; Berce des prés ; Grande berce (*Heracleum sphondylium* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- > Bouleau verruqueux (*Betula pendula* Roth) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- > Brachypode penné (s.l.) (*Brachypodium pinnatum* (L.) Beauv.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- > Brome mou (s.l.) (*Bromus hordeaceus* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- > Brome stérile (*Bromus sterilis* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- > Brome variable (*Bromus commutatus* Schrad.) Non menacé (préoccupation mineure) - Assez rare
- > Brunelle commune (*Prunella vulgaris* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- > Bryone dioïque ; Bryone (*Bryonia dioica* Jacq.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- > Buddléia de David ; Arbre aux papillons (*Buddleja davidii* Franch.) Evaluation de la menace non applicable - Assez commun
- > Buglosse des champs ; Lycopside (*Anchusa arvensis* (L.) Bieb.) Non menacé (préoccupation mineure) - Peu commun
- > Bugrane rampante ; Arrête-bœuf (*Ononis repens* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun
- > Capselle bourse-à-pasteur ; Bourse-à-pasteur (*Capsella bursa-pastoris* (L.) Med.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- > Cardamine hérissée (*Cardamine hirsuta* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- > Cardère sauvage ; Cabaret des oiseaux (*Dipsacus fullonum* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- > Carotte commune (s.l.) (*Daucus carota* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- > Centaurée jacée (s.l.) (*Centaurea jacea* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- > Céraiste aggloméré (*Cerastium glomeratum* Thuill.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- > Céraiste commun (*Cerastium fontanum* Baumg. subsp. *vulgare* (Hartm.) Greuter et Burdet) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- > Cerfeuil penché (*Chaerophyllum temulum* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- > Charme commun (*Carpinus betulus* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- > Chélidoine (*Chelidonium majus* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

- > Chêne pédonculé (*Quercus robur* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- > Chénopode à feuilles de figuier (*Chenopodium ficifolium* Smith) Non menacé (préoccupation mineure) - Peu commun
- > Chénopode blanc (s.l.) (*Chenopodium album* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- > Chénopode hybride (*Chenopodium hybridum* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Peu commun
- > Chénopode polysperme (*Chenopodium polyspermum* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Peu commun
- > Chénopode rouge (*Chenopodium rubrum* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Peu commun
- > Chicorée amère (*Cichorium intybus* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Peu commun
- > Chiendent commun (*Elymus repens* (L.) Gould) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- > Cirse commun (*Cirsium vulgare* (Savi) Ten.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- > Cirse des champs (*Cirsium arvense* (L.) Scop.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- > Clématite des haies ; Herbe aux gueux (*Clematis vitalba* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- > Consoude officinale (s.l.) (*Symphytum officinale* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- > Coquelicot douteux (s.l.) (*Papaver dubium* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun
- > Coquelicot douteux ; Petit coquelicot (*Papaver dubium* L. subsp. *dubium*) Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun
- > Corne-de-cerf écailleuse (*Coronopus squamatus* (Forssk.) Aschers.) Non menacé (préoccupation mineure) - Peu commun
- > Cornouiller sanguin (s.l.) (*Cornus sanguinea* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- > Crépide capillaire (*Crepis capillaris* (L.) Wallr.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- > Cymbalaire des murs (s.l.) ; Ruine de Rome (*Cymbalaria muralis* P. Gaertn., B. Mey. et Scherb.) Evaluation de la menace non applicable - Commun
- > Dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- > Digitale sanguine (*Digitaria sanguinalis* (L.) Scop.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- > Doradille polytric (s.l.) ; Fausse capillaire (*Asplenium trichomanes* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun
- > Doradille rue-de-muraille ; Rue de muraille (*Asplenium ruta-muraria* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- > Épiaire des forêts ; Grande épiaire (*Stachys sylvatica* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- > Épilobe à petites fleurs (*Epilobium parviflorum* Schreb.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- > Épilobe de Lamy (*Epilobium tetragonum* L. subsp. *lamyi* (F.W. Schultz) Nyman) Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun
- > Épilobe des montagnes (*Epilobium montanum* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun
- > Épilobe en épi ; Laurier de Saint-Antoine (*Epilobium angustifolium* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun
- > Épilobe hérissé (*Epilobium hirsutum* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- > Épilobe tétragone (*Epilobium tetragonum* L. subsp. *tetragonum*) Non menacé (préoccupation mineure) - Peu commun
- > Érable champêtre (*Acer campestre* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- > Érable plane (*Acer platanoides* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun
- > Érable sycomore ; Sycomore (*Acer pseudoplatanus* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- > Euphorbe des jardins ; Ésule ronde (*Euphorbia peplus* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- > Euphorbe épurge ; Épurge (*Euphorbia lathyris* L.) Evaluation de la menace non applicable - Peu commun
- > Euphorbe réveil-matin ; Réveil-matin (*Euphorbia helioscopia* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- > Fétuque roseau (s.l.) (*Festuca arundinacea* Schreb.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- > Fétuque rouge (s.l.) (*Festuca rubra* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- > Ficaire (*Ranunculus ficaria* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- > Fléole des prés (*Phleum pratense* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- > Fléole noueuse (*Phleum nodosum* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- > Folle-avoine (s.l.) (*Avena fatua* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- > Fougère mâle (*Dryopteris filix-mas* (L.) Schott) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- > Frêne commun (*Fraxinus excelsior* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

-> Fromental élevé (*Arrhenatherum elatius* (L.) Beauv. ex J. et C. Presl subsp. *elatius*) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

-> Fromental élevé (s.l.) (*Arrhenatherum elatius* (L.) Beauv. ex J. et C. Presl) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

-> Fumeterre officinale (*Fumaria officinalis* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

-> Fusain d'Europe (*Euonymus europaeus* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

-> Gaillet commun (s.l.) ; Caille-lait blanc (*Galium mollugo* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

-> Gaillet dressé (var.) ; Caille-lait blanc (*Galium mollugo* L. subsp. *erectum* Syme var. *erectum*) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

-> Gaillet gratteron (*Galium aparine* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

-> Gaillet jaune (*Galium verum* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun

-> Gaillet jaune (var.) (*Galium verum* L. subsp. *verum* var. *verum*) Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun

-> Galinsoga cilié (*Galinsoga quadriradiata* Ruiz et Pav.) Evaluation de la menace non applicable - Peu commun

-> Géranium colombin ; Pied-de-Pigeon (*Geranium columbinum* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun

-> Géranium découpé (*Geranium dissectum* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

-> Géranium des Pyrénées (*Geranium pyrenaicum* Burm. f.) Evaluation de la menace non applicable - Commun

-> Géranium fluet (*Geranium pusillum* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

-> Géranium herbe-à-Robert (*Geranium robertianum* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

-> Géranium mou (*Geranium molle* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

-> Gesse à larges feuilles ; Pois vivace (*Lathyrus latifolius* L.) Evaluation de la menace non applicable - Assez rare

-> Gesse tubéreuse ; Gland de terre (*Lathyrus tuberosus* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Peu commun

-> Gouet tacheté (*Arum maculatum* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

-> Grand coquelicot (*Papaver rhoeas* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

-> Grande marguerite (*Leucanthemum vulgare* Lam.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

-> Grande ortie (*Urtica dioica* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

-> Groseillier rouge (*Ribes rubrum* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

-> Houblon (*Humulus lupulus* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

-> Houlque laineuse (*Holcus lanatus* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

-> Iris jaune ; Iris faux-acore ; Iris des marais (*Iris pseudacorus* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

-> Jacinthe des bois (*Hyacinthoides non-scripta* (L.) Chouard ex Rothm.) Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun

-> Jonc épars (*Juncus effusus* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

-> Jonc épars (var.) (*Juncus effusus* L. var. *effusus*) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

-> Jouet du vent (*Apera spica-venti* (L.) Beauv.) Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun

-> Knautie des champs (*Knautia arvensis* (L.) Coulter) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

-> Laïche des forêts (*Carex sylvatica* Huds.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

-> Laïche écartée (*Carex divulsa* Stokes subsp. *divulsa*) Non menacé (préoccupation mineure) - Rare

-> Laïche hérissée (*Carex hirta* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

-> Laiteron des champs (*Sonchus arvensis* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

-> Laiteron maraîcher ; Laiteron potager (*Sonchus oleraceus* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

-> Laiteron rude (*Sonchus asper* (L.) Hill) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

-> Laitue scariote (*Lactuca serriola* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

-> Lamier blanc ; Ortie blanche (*Lamium album* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

-> Lamier pourpre ; Ortie rouge (*Lamium purpureum* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

-> Lampsane commune (*Lapsana communis* L. subsp. *communis*) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

-> Lampsane commune (s.l.) (*Lapsana communis* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

-> Lierre grim pant (s.l.) (*Hedera helix* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

-> Lierre terrestre (*Glechoma hederacea* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

-> Linaire commune (*Linaria vulgaris* Mill.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

-> Linaire striée (*Linaria repens* (L.) Mill.) Non menacé (préoccupation mineure) - Peu commun

-> Liseron des champs (*Convolvulus arvensis* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

-> Liseron des haies (*Calystegia sepium* (L.) R. Brown) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

-> Lotier corniculé ; Pied-de-poule (*Lotus corniculatus* L. subsp. *corniculatus*) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

-> Luzerne lupuline ; Minette ; Mignonnette (*Medicago lupulina* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

-> Luzerne tachée (*Medicago arabica* (L.) Huds.) Non menacé (préoccupation mineure) - Peu commun

-> Lysimaque nummulaire ; Herbe aux écus (*Lysimachia nummularia* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

-> Massette à larges feuilles (*Typha latifolia* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun

-> Matricaire camomille (*Matricaria recutita* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

-> Matricaire discoïde (*Matricaria discoidea* DC.) Evaluation de la menace non applicable - Très commun

-> Matricaire inodore (*Matricaria maritima* L. subsp. *inodora* (K. Koch) Soó) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

-> Mauve sauvage (*Malva sylvestris* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

-> Mélilot blanc (*Melilotus albus* Med.) Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun

-> Mélilot officinal (*Melilotus officinalis* Lam.) Non menacé (préoccupation mineure) - Peu commun

-> Menthe velue (var.) (*Mentha xvillosa* Huds. nsubsp. *villosa* var. *alopecuroides* (Hull) Briq.) Evaluation de la menace non applicable - Prémumé assez rare

-> Mercuriale annuelle (*Mercurialis annua* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

-> Merisier (s.l.) (*Prunus avium* (L.) L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

-> Millepertuis hérissé ; Millepertuis velu (*Hypericum hirsutum* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

-> Millepertuis perforé (s.l.) ; Herbe à mille trous (*Hypericum perforatum* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

-> Molène à fleurs denses (*Verbascum densiflorum* Bertol.) Quasi menacé - Assez rare

-> Molène bouillon-blanc ; Bouillon blanc (*Verbascum thapsus* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

-> Morelle douce-amère (*Solanum dulcamara* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

-> Morelle noire (s.l.) ; Crève-chien (*Solanum nigrum* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

-> Morelle noire ; Crève-chien (*Solanum nigrum* L. subsp. *nigrum*) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

-> Mouron rouge (*Anagallis arvensis* L. subsp. *arvensis*) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

-> Moutarde des champs (*Sinapis arvensis* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

-> Myosotis des champs (s.l.) (*Myosotis arvensis* (L.) Hill) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

-> Noisetier commun ; Noisetier ; Coudrier (*Corylus avellana* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

-> Noyer commun ; Noyer royal ; Noyer (*Juglans regia* L.) Evaluation de la menace non applicable - Assez commun

-> Odontite tardive (*Odontites vernus* (Bellardi) Dum. subsp. *serotinus* Corb.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

-> Onagre à grandes fleurs (*Oenothera glazioviana* Micheli) Evaluation de la menace non applicable - Prémumé rare

-> Onagre bisannuelle ; Herbe aux ânes (*Oenothera biennis* L.) Evaluation de la menace non applicable - Assez rare

-> Onopordon fausse-acanthe ; Chardon aux ânes (*Onopordum acanthium* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Assez rare

-> Orge queue-de-rat (*Hordeum murinum* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

-> Orme champêtre (*Ulmus minor* Mill.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

-> Orpin âcre (*Sedum acre* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

-> Orpin reprise (s.l.) (*Sedum telephium* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Peu commun

-> Ortie brûlante ; Petite ortie (*Urtica urens* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Peu commun

-> Oseille sauvage ; Oseille des prés (*Rumex acetosa* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun

-> Oxalide courvue (*Oxalis corniculata* L.) Evaluation de la menace non applicable - Peu commun

-> Oxalide droite (*Oxalis fontana* Bunge) Evaluation de la menace non applicable - Peu commun

-> Panais brûlant (*Pastinaca sativa* L. subsp. *urens* (Req. ex Godr.) Celak.) Evaluation de la menace non applicable - Peu commun

applicable - Rare

- > Panais cultivé (s.l.) (*Pastinaca sativa* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- > Panic pied-de-coq (s.l.) ; Panic des marais ; Pied-de-coq (*Echinochloa crus-galli* (L.) Beauv.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- > Panic pied-de-coq ; Panic des marais ; Pied-de-coq (*Echinochloa crus-galli* (L.) Beauv. subsp. *crus-galli*) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- > Panicaut champêtre ; Chardon roulant (*Eryngium campestre* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- > Pâquerette vivace (*Bellis perennis* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- > Pariétaire diffuse (*Parietaria judaica* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- > Patience à feuilles obtuses (s.l.) (*Rumex obtusifolius* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- > Patience agglomérée (*Rumex conglomeratus* Murray) Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun
- > Patience crépue (*Rumex crispus* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- > Patience des prés (*Rumex xpratensis* Mert. et Koch) Evaluation de la menace non applicable - Présumé assez rare
- > Patience sanguine ; Patience des bois ; Sang-de-dragon (*Rumex sanguineus* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- > Pâturin annuel (*Poa annua* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- > Pâturin commun (*Poa trivialis* L. subsp. *trivialis*) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- > Pâturin commun (s.l.) (*Poa trivialis* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- > Pâturin comprimé (*Poa compressa* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun
- > Pâturin des bois (*Poa nemoralis* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- > Pâturin des prés (*Poa pratensis* L. subsp. *pratensis*) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- > Pensée des champs (*Viola arvensis* Murray) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- > Petit boucage (*Pimpinella saxifraga* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- > Petite bardane (*Arctium minus* (Hill) Bernh.) Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun
- > Petite ciguë ; Ciguë des jardins (*Aethusa cynapium* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- > Petite mauve (*Malva neglecta* Wallr.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- > Petite pervenche (*Vinca minor* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- > Peuplier tremble ; Tremble (*Populus tremula* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- > Picride fausse-épervière (*Picris hieracioides* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- > Picride fausse-vipérine (*Picris echioides* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Peu commun
- > Plantain à larges feuilles (*Plantago major* L. subsp. *major*) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- > Plantain à larges feuilles (s.l.) (*Plantago major* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- > Plantain lancéolé (*Plantago lanceolata* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- > Pommier (*Malus sylvestris* (L.) Mill.) Non menacé (préoccupation mineure) - Peu commun
- > Porcelle enracinée (*Hypochaeris radicata* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- > Potentille des oies ; Ansérine ; Argentine (*Potentilla anserina* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- > Potentille faux-fraisier ; Faux-fraisier (*Potentilla sterilis* (L.) Garcke) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- > Potentille rampante ; Quintefeuille (*Potentilla reptans* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- > Pourpier potager (s.l.) (*Portulaca oleracea* L.) Evaluation de la menace non applicable - Assez commun
- > Prêle des champs (*Equisetum arvense* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- > Prunellier (*Prunus spinosa* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- > Raifort (*A Armoracia rusticana* P. Gaertn., B. Mey. et Scherb.) Evaluation de la menace non applicable - Très rare
- > Ravenelle (s.l.) (*Raphanus raphanistrum* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun
- > Ray-grass anglais ; Ray-grass commun ; Ivraie vivace (*Lolium perenne* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- > Ray-grass d'Italie (*Lolium multiflorum* Lam.) Evaluation de la menace non applicable - Assez commun
- > Reine-des-prés (*Filipendula ulmaria* (L.) Maxim.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- > Renoncule âcre (s.l.) (*Ranunculus acris* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- > Renoncule rampante ; Pied-de-poule (*Ranunculus repens* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- > Renouée à feuilles de patience (*Persicaria lapathifolia* (L.) Delarbre) Non menacé (préoccupation mineure) -

Commun

- > Renouée amphibie (*Persicaria amphibia* (L.) S.F. Gray) Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun
- > Renouée des oiseaux (s.l.) ; Traînage (*Polygonum aviculare* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- > Renouée du Japon (*Fallopia japonica* (Houtt.) Ronse Decraene) Evaluation de la menace non applicable - Commun
- > Renouée faux-liseron (*Fallopia convolvulus* (L.) Á. Löve) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- > Renouée persicaire ; Persicaire (*Persicaria maculosa* S.F. Gray) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- > Réséda des teinturiers ; Gaude (*Reseda luteola* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun
- > Réséda jaune (*Reseda lutea* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- > Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia* L.) Evaluation de la menace non applicable - Assez commun
- > Rosier des champs (*Rosa arvensis* Huds.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- > Sabline à feuilles de serpolet (*Arenaria serpyllifolia* L. subsp. *serpyllifolia*) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- > Sabline à feuilles de serpolet (s.l.) (*Arenaria serpyllifolia* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- > Sabline à rameaux grêles (*Arenaria serpyllifolia* L. subsp. *leptoclados* (Reichenb.) Nyman) Non menacé (préoccupation mineure) - Assez rare
- > Sagesse des chirurgiens (*Descurainia sophia* (L.) Webb ex Prantl) Menacé (en danger) - Exceptionnel
- > Sagine apétale (s.l.) (*Sagina apetala* Ard.) Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun
- > Sagine couchée (*Sagina procumbens* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- > Sainfoin ; Esparcette cultivée (*Onobrychis viciifolia* Scop.) Evaluation de la menace non applicable - Assez rare
- > Salsifis des prés (s.l.) (*Tragopogon pratensis* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun
- > Saponaire officinale (*Saponaria officinalis* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun
- > Saule blanc (*Salix alba* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- > Saule marsault (*Salix caprea* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- > Sénéçon commun (*Senecio vulgaris* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- > Sénéçon du Cap (*Senecio inaequidens* DC.) Evaluation de la menace non applicable - Rare
- > Sénéçon jacobée ; Jacobée (*Senecio jacobaea* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- > Sétaire glauque (*Setaria pumila* (Poir.) Roem. et Schult.) Non menacé (préoccupation mineure) - Assez rare
- > Sétaire verte (*Setaria viridis* (L.) Beauv.) Non menacé (préoccupation mineure) - Peu commun
- > Sétaire verticillée (var.) (*Setaria verticillata* (L.) Beauv. var. *verticillata*) Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun
- > Silène à larges feuilles ; Compagnon blanc (*Silene latifolia* Poir.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- > Sisymbre officinal ; Herbe aux chantres (*Sisymbrium officinale* (L.) Scop.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- > Solidage glabre (*Solidago gigantea* Ait.) Evaluation de la menace non applicable - Peu commun
- > Sorbier des oiseleurs (*Sorbus aucuparia* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun
- > Stellaire holostée (*Stellaria holostea* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- > Stellaire intermédiaire (s.l.) (*Stellaria media* (L.) Vill.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- > Stellaire intermédiaire ; Mouron des oiseaux ; Mouron blanc (*Stellaria media* (L.) Vill. subsp. *media*) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- > Stramoine commune (*Datura stramonium* L.) Evaluation de la menace non applicable - Assez rare
- > Sureau noir (*Sambucus nigra* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- > Sureau noir (var.) (*Sambucus nigra* L. var. *nigra*) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- > Sureau yèble ; Yèble (*Sambucus ebulus* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Peu commun
- > Symphorine blanche (*Symphoricarpos albus* (L.) S.F. Blake) Evaluation de la menace non applicable - Peu commun
- > Tanaisie commune ; Herbe aux vers (*Tanacetum vulgare* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- > Torilis faux-cerfeuil ; Torilis du Japon (*Torilis japonica* (Houtt.) DC.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- > Trèfle blanc ; Trèfle rampant (*Trifolium repens* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- > Trèfle champêtre (*Trifolium campestre* Schreb.) Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun
- > Trèfle des prés (*Trifolium pratense* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun

- > Trèfle douteux (*Trifolium dubium* Sibth.) Non menacé (préoccupation mineure) - Peu commun
- > Troène commun (*Ligustrum vulgare* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Très commun
- > Tussilage ; Pas-d'âne (*Tussilago farfara* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- > Vergerette du Canada (*Conyza canadensis* (L.) Cronq.) Evaluation de la menace non applicable - Commun
- > Véronique à feuilles de serpolet (*Veronica serpyllifolia* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun
- > Véronique agreste (*Veronica agrestis* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Peu commun
- > Véronique de Perse (*Veronica persica* Poiret) Evaluation de la menace non applicable - Très commun
- > Véronique des bois (*Veronica hederifolia* L. subsp. *lucorum* (Klett et Richt.) Hartl) Non menacé (préoccupation mineure) - Peu commun
- > Véronique des champs (*Veronica arvensis* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- > Véronique luisante (*Veronica polita* Fries) Non menacé (préoccupation mineure) - Peu commun
- > Véronique petit-chêne (*Veronica chamaedrys* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- > Verveine officinale (*Verbena officinalis* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- > Vesce à épis (*Vicia cracca* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- > Vesce des moissons (*Vicia sativa* L. subsp. *segetalis* (Thuill.) Gaudin) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- > Violette hérissée (s.l.) (*Viola hirta* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- > Violette odorante (*Viola odorata* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun
- > Viorne mancienne (*Viburnum lantana* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- > Viorne obier (*Viburnum opulus* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun
- > Vipérine commune (*Echium vulgare* L.) Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun
- > Vulpie queue-de-rat (*Vulpia myuros* (L.) C.C. Gmel.) Non menacé (préoccupation mineure) - Assez commun
- > Vulpin des champs (*Alopecurus myosuroides* Huds.) Non menacé (préoccupation mineure) - Commun pour ce filtrage